

CHAPITRE 5

ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS.

5.1. - PRESENTATION DES DONNEES.
.....

Le recueil et l'analyse du vécu des suggestions constitue une étape importante dans l'étude de la suggestion; cette étape est généralement négligée en raison des difficultés techniques qu'elle engendre et des problèmes méthodologiques qu'elle entraîne (valeur du témoignage du sujet, influence des questions, etc...) mais elle n'en reste pas moins nécessaire pour deux raisons essentielles.

Premièrement, c'est seulement le témoignage du sujet qui peut permettre de savoir si les comportements sont vraiment des comportements de suggestion (c'est à dire des comportements involontaires déterminés par les suggestions et par les illusions qu'elle entraîne).

Deuxièmement, l'absence de questionnement du sujet à propos des suggestions et de leur vécu est en soi génératrice de mythe puisqu'alors ce sont les impressions de l'observateur qui vont fonder, sans autre examen critique, l'interprétation des comportements du sujet : si le sujet n'évoque pas spontanément la totalité des exercices, les exercices non évoqués seront considérés comme oubliés; si le sujet a réalisé les suggestions, il sera a priori considéré comme ayant ressenti les effets suggérés et comme ayant perdu tout contrôle, etc.

Pour toutes ces raisons, nous examinerons donc attentivement les différentes dimensions du vécu des suggestions, et ceci sera fait dans une triple perspective :

1- Vérifier la valeur objective du témoignage des sujets, ce qui, par contrecoup, nous donnera une idée de la valeur de témoignage de son vécu en général.

2- Rechercher les caractéristiques du comportement de suggestion : involontarité, etc.

3- Etudier le phénomène de prise de conscience pendant l'hypnose et en déterminer les limites.

Avant de présenter les résultats de cette approche subjective de la suggestibilité, nous précisons ici quelques unes des difficultés que nous avons rencontrées.

Tout d'abord, le questionnaire subjectif n'a été introduit qu'à partir du septième des sujets pris en compte dans cette recherche, pour la plupart des questions : six sujets sont donc généralement non pris en compte.

Par ailleurs, l'abondance des questions a parfois, rarement cependant, été à l'origine d'oublis, ce qui parfois entraîne un nombre accru de non réponses.

Enfin, la plus grave des difficultés concerne l'existence d'"oublis" réels, les sujets ne se souvenant absolument plus de tel ou tel fragment de la séance, et de leur vécu bien évidemment, à cette occasion. On comprendra aisément que ces épisodes d'amnésie ne vont pas sans compliquer énormément la possibilité d'exploitation systématique du vécu des suggestions. En effet, comment noter ces épisodes d'amnésie et comment comparer des sujets ne se souvenant que d'un nombre variable d'exercices.

On verra dans le développement que l'amnésie n'est pas un phénomène généralisé et que les épisodes oubliés totalement sont relativement rares mais il n'en demeure pas moins que leur apparition est suffisamment courante pour rendre pratiquement impossible l'emploi de notes synthétiques tant au niveau de la suggestibilité subjective que de l'involontarité ou du niveau d'illusion, etc.

Malgré ces difficultés, il nous semble que des renseignements importants peuvent d'ores et déjà être tirés à partir des résultats enregistrés et à partir de l'analyse factorielle qui en est faite.

5.11. - Estimation subjective de la suggestibilité hypnotique et
comparaison avec l'appréciation objective faite par l'hypnotiseur.
.....

5.111. - L'estimation subjective de la suggestibilité hypnotique.
.....

Avant de questionner le sujet à propos de son "vécu" des exercices, on lui reprécisait à chaque fois la nature exacte de l'exercice en lui demandant d'estimer son niveau de réussite. A cette fin, trois appréciations lui étaient proposées : 1- Mouvement ou inhibition non réalisé, 2- Mouvement ou inhibition partiellement réalisé, 3- Mouvement ou inhibition totalement réalisé. Outre ces trois appréciations, il faut signaler que de nombreux sujets insistèrent en vue d'introduire une quatrième appréciation s'intercalant entre réussite partielle et totale (dans le tableau qui suit cette quatrième appréciation est confondue avec l'appréciation : réussite totale).

L'intérêt de ces appréciations subjectives est considérable. En effet, si la mémorisation par les sujets de leurs réponses comportementales était par trop défailante ou inexacte, il serait vain de vouloir prendre en compte les autres appréciations subjectives concernant le "vécu" de l'hypnose ou des suggestions. La similitude entre appréciation subjective et objective, sans pouvoir nous apporter la preuve de la validité du témoignage subjectif, pourra nous donner une idée de sa crédibilité.

D'un point de vue pratique, on précisera que n'ont été pris en compte que les exercices se déroulant après la fin de la période d'induction hypnotique : de l'"Abaissement de la main" (04) à la "Compulsion post-hypnotique" (12).

tableau 5-01 : ESTIMATION SUBJECTIVE DU NIVEAU DE REUSSITE AUX SUGGESTIONS EXERCICE PAR EXERCICE : RESULTATS ET CODIFICATION.

		Réussite subjective		
		Mouvement ou inhibition		
Code	Nom de l'exercice	1- Non réalisé	2- Partiellement réalisé	3- Réalisé totalement ou presque
E.16.-	Abaissement de la main (04)	3		36
E.21.-	Rapprochement des bras (05)	4	16	21
E.27.-	Inhibition verbale (06)	13	7	18
E.33.-	Hallucination de la mouche (07)	40		6
E.38.-	Rêve (08)	14	10	22
E.43.-	Rigidité du bras (09)	5	8	28
E.49.-	Hallucination de la musique (10)	27	6	7
E.53.-	Anosmie à l'ammoniaque (11)	27	11	4
E.57.-	Compulsion post-hypnotique (12)	28	5	11

Si, pour plus de facilité, nous avons codé de la même façon toutes les variables, en leur affectant trois occurrences (1- non réalisé, 2- partiellement réalisé, 3- totalement réalisé), il faut préciser ici que, pour trois des variables, les réponses étaient dichotomisées (les sujets répondant seulement par oui ou par non), ce qui se traduit dans le tableau par leur répartition sur seulement deux des trois occurrences.

Ces données n'appellent en soi aucun autre commentaire particulier. Précisons cependant que, dans l'analyse factorielle du vécu de la suggestion, ce sont ces variables qui représenteront la suggestibilité hypnotique car il nous a semblé important qu'il y ait concordance entre les différentes variables subjectives employées, ce qui ne serait pas forcément le cas si la suggestibilité était mesurée à l'aide des scores objectifs : ainsi, par exemple, on pourrait avoir un sujet qui, pour l'hypnotiseur, n'a pas répondu à la suggestion, et dont l'ensemble des réponses subjectives sous-entendrait une réponse positive (même légère) à la suggestion.

5.112. - Comparaison entre l'appréciation objective et l'estimation subjective de la suggestibilité.
.....

Les données que nous avons présentées dans le tableau précédent ne peuvent pas directement permettre de comparer l'appréciation objective de la suggestibilité telle qu'elle est faite par l'observateur (l'hypnotiseur) et l'estimation subjective du sujet, car, comme nous l'avons déjà indiqué au début de ce chapitre, certains sujets n'ont pas eu l'occasion de répondre à ces questions subjectives (six premiers sujets) et quelques autres n'ont pas pu répondre à la totalité de ces questions (défauts de mémorisation). Pour pouvoir donc comparer valablement les réponses objectives et subjectives, il nous faut prendre en compte uniquement les réponses pour lesquelles nous disposons de cette double notation, ce qui nous amène donc à recalculer les niveaux objectifs de difficulté de nos exercices avant de les comparer aux niveaux subjectifs de difficulté.

Les scores objectifs étant dichotomisés (+, -), nous avons dû réaliser la même opération pour les scores subjectifs. Ont été considérées comme négatives les réponses : "mouvement partiellement ou non réalisé" et comme positives les réponses : "mouvement totalement ou presque totalement réalisé".

tableau 5-02 : COMPARAISON ENTRE LES NIVEAUX OBJECTIFS ET SUBJECTIFS DE DIFFICULTE DES EXERCICES (EN NE PRENANT EN COMPTE POUR CHAQUE EXERCICE QUE LES SUJETS DISPOSANT D'UNE DOUBLE NOTATION).

Nom de l'exercice N°	N	Réussite objective (%)	Réussite subjective (%)	Différence
Abaissement de la main (04)	39	85	92	+ 7%
Rapprochement des mains (05)	41	71	51	- 20%
Inhibition verbale (06)	38	58%	47	- 11%
Hallucination de la mouche (07)	46	33	13	- 20%
Rigidité du bras (09)	41	80	68	- 12%
Hallucination de la musique (10)	40	28	18	- 10%
Compulsion post-hypnotique (12)	44	36	25	- 9%
Anosmie à l'ammoniac (11)	42	50	10	- 40%

Comme on peut le constater, dans leur quasi-totalité, les niveaux de réussite sont moindres lorsqu'on s'en réfère au témoignage après coup du sujet plutôt qu'à son score objectif. La seule exception à cette règle générale reste mineure : il s'agit de l'"Abaissement de la Main" (04) pour lequel on note une surestimation de 7% du niveau de réussite subjective.

Cette minimisation subjective du niveau de réussite reste cependant assez faible puisqu'en effet elle ne dépasse pratiquement pas 10% pour 4 des exercices considérés et 20% pour l'"Hallucination de la Mouche" (07) et le "Rapprochement des Mains" (05).

Le seul exercice pour lequel il apparaît une différence radicale est l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11), puisqu'en effet, pour cet exercice, le taux de succès passe de 50 à 10% selon que l'on se réfère à l'appréciation objective ou à l'appréciation subjective. Cette divergence s'explique apparemment par la nature même de l'appréciation qui est demandée après coup au sujet et qui ne porte pas sur sa réponse comportementale mais sur le niveau réel de l'anosmie : "Avez-vous senti l'odeur?". C'est pour cette raison d'ailleurs que nous avons rejeté l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11) à la fin du tableau qui précède en le séparant par deux traits des exercices pour lesquels la réponse subjective concerne bien une appréciation relative aux comportements pendant l'hypnose.

Ceci dit, la différence qui apparaît entre score objectif et score subjectif paraît montrer l'existence d'un divorce très net entre réponse comportementale et perception. La réponse comportementale à l'ammoniaque est fréquemment modifiée par la suggestion en dépit du maintien des capacités perceptives. Les réactions motrices se présentant comme "réflexes" sont plus aisément suspendues que les capacités perceptives : le sujet ne réagit pas alors qu'il perçoit bien l'odeur d'ammoniaque.

Par ailleurs, on remarquera que, dans le tableau qui précède, il n'est pas tenu compte de l'exercice du "Rêve" (08). La raison de cette omission est très simple : cet exercice ne peut admettre aucun moyen d'appréciation véritablement objectif. Le moyen le plus courant consiste à demander au sujet de dire s'il a rêvé. Cette façon de procéder comporte un inconvénient sérieux en raison même des difficultés de parole pendant l'hypnose : seuls les sujets capables de s'exprimer pendant l'hypnose pourront témoigner de leur rêve.

Comme cette réponse verbale ne constitue pas, à proprement parler, un signe objectif, il nous a paru plus intéressant de noter cet exercice en partant des réponses, après coup, du sujet. Et, bien que le score "objectif" et "subjectif" soient déterminés à partir d'éléments différents de la réponse du sujet, il serait tout à fait abusif de les comparer comme s'ils constituaient véritablement de critères d'origine différente.

Ces résultats nous montrent tout d'abord que, dans leur ensemble, les sujets ont plus tendance à sous-estimer qu'à surestimer leur réponse à la suggestion dans leur témoignage subjectif post-hypnotique.

Ils nous montrent de plus que, dans leur grande majorité, les sujets se souviennent tout à fait correctement des événements hypnotiques : la hiérarchie des niveaux de difficulté est parfaitement respectée pour tous les exercices dans lesquels les critères objectifs et subjectifs sont analogues (ce qui exclut l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11)).

Nous venons d'étudier le problème des variations de score en fonction des exercices. Dans les lignes qui suivent, nous allons maintenant étudier ce problème au niveau des individus et de leur contribution à l'apparition de ces variations.

Si l'on examine l'ensemble des paires de score (score objectif et score subjectif pour chaque sujet et chaque exercice), on doit noter que les variations ne sont qu'exceptionnellement de sens positif : seuls 4 sujets noteront positivement un exercice noté négativement par l'expérimentateur, les variations sont dans leur quasi-totalité de sens négatif. Les variations globales dans le score de chaque sujet refléteront donc de façon pratiquement exacte le nombre total des variations au sein de ce score⁽¹⁾.

(1) : Seuls les 7 items pour lesquels nous disposons d'un score objectif et d'un score subjectif véritablement comparables sont pris en compte.

TABLEAU 5-03 : VARIATIONS INTRODUITES PAR LA NOTATION SUBJECTIVE AU NIVEAU DES SCORES INDIVIDUELS DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE(1) .

Amplitude des variations de score : score subjectif - score objectif	Sujets sans amnésie		Sujets avec amnésie		
	7 exercices comparés		6 exercices comparés	5 exercices comparés	2 exercices comparés
	N	%	N	N	N
+ 1	1	3	1	0	0
0	17	52	3	0	0
- 1	10	30	0	1	0
- 2	4	12	2	0	0
- 3	1	3	0	0	0
- 4	0	0	1	0	0
N	33		7	1	1
Moyenne des variations absolues	0,67		1,33		
Ecart-type	0,82		1,32		
Moyenne des rappels	7,00		5,44		
Pourcentage des écarts	10 %		24 %		

(1) : On a dû distinguer quatre groupes de sujets en raison de l'impact des amnésies durables sur le nombre de paires comparées sujet par sujet. Plus le nombre d'items oubliés est grand et plus la variation de score porte sur un score faible.

Chez les sujets sans amnésie, on constate que les variations de score sont en grande majorité situées entre 0 et 1 (85% des cas). Elles sont donc très limitées et il semble qu'on puisse donc en conclure la profonde similarité entre le score subjectif et le score objectif : les sujets ont donc conscience de façon exacte de leurs comportements pendant l'hypnose.

Cette affirmation admet cependant quelques nuances, car, chez les sujets ayant au moins une amnésie, les écarts entre score objectif et score subjectif sont sensiblement plus grands (1,33 pour 6,11 items rappelés).

La présence, chez les sujets manifestant des amnésies durables, de ce surcroît de divergences quant à l'appréciation des scores tend à montrer que l'amnésie et ces divergences pourraient avoir quelque chose en commun : probablement de l'ordre de l'effet du désir sur la prise de conscience.

Dans tous les cas, ces divergences restent suffisamment peu nombreuses pour qu'on puisse dire qu'en général le score subjectif reflète correctement la nature des comportements du sujet pendant la séance d'hypnose. Le témoignage subjectif des sujets se présente donc comme doté d'une grande crédibilité.

Avant de quitter ce problème des relations entre scores objectifs et scores subjectifs, il nous paraît nécessaire de procéder à une dernière comparaison portant uniquement sur les réponses totalement négatives qui sont les seules à ne pas pouvoir diverger en raison de différences de critères⁽¹⁾. Dans le tableau qui suit, nous comparerons donc les seules réponses totalement négatives en précisant dans quel grand type d'exercice ces réponses se manifestent.

tableau 5-04 : COMPARAISON DU NOMBRE DE REPONSES TOTALEMENT NEGATIVES SELON QUE L'ON SE REFERE A L'ESTIMATION OBJECTIVE OUSUBJECTIVE ET EN FONCTION DU TYPE D'EXERCICE CONCERNE.

Type d'exercice	Nombre de réponses totalement négatives		
	Estimation objective	Estimation subjective	Augmentation exprimée en %
Exercices moteurs (04-05-06-09)	24	25	4
Exercices hallucinatoires (07-10)	52	67	29
Compulsion post-hypnotique (12)	22	28	27
TOTAL	98	120	22

(1) : En effet, il est tout à fait possible que certaines des différences observées précédemment soient plus liées à des différences de critères qu'à des différences liées à la prise de conscience.

La première observation que l'on peut faire au vu de ces résultats concerne la différence très nette qui apparaît entre exercices moteurs et exercices hallucinatoires. La concordance entre l'appréciation objective et l'appréciation subjective des absences de réponse est pratiquement parfaite : 4% d'erreur. En revanche, il y a plutôt "discordance" au niveau des exercices "hallucinatoires" et de la "compulsion", puisqu'on note alors une augmentation de 29% et de 27% des réponses totalement négatives.

La présence de ces divergences d'appréciation exclusivement dans le cadre des exercices hallucinatoires et compulsifs qui sont les plus fortes sources de résistance⁽¹⁾ pourrait montrer que ces différences d'appréciation sont, comme nous le supposons déjà dans le paragraphe précédent, essentiellement dues à l'interaction dynamique : désir-conscience, les comportements signifiant l'avènement d'effets refusés par la conscience du sujet et donc signifiant par contrecoup la perte de contrôle étant rejetés hors conscience.

En conclusion, l'examen comparatif des scores objectifs et subjectifs nous a permis de constater que, globalement, le témoignage des sujets constituait bien un reflet adéquat de la réalité, même si parallèlement, on peut noter une tendance générale à une certaine sous-estimation subjective des réponses comportementales.

Ce biaisage surtout, manifeste surtout pour les suggestions "idéationnelles" (hallucinations et compulsion), semble dû à une altération de la prise de conscience sous l'effet du conflit.

(1) : On trouvera dans le paragraphe 5.13 tous les renseignements concernant ces différences d'attitudes en fonction des types d'exercices.

5.12. - Les dimensions subjectives de la suggestibilité.
.....

Un des traits subjectifs les plus fréquemment mis en avant pour caractériser le comportement de suggestion est sa dimension involontaire mais ce caractère doit-il s'appliquer à tous les types de comportements suggérés?

Une autre dimension qui paraît essentielle pour caractériser le vécu de la suggestion concerne les effets "hallucinatoires" ou "imaginatifs" que généralement les suggestions cherchent à induire et qui servent de "moteurs" aux comportements de suggestion. Ainsi, si les mains se rapprochent, c'est, à en croire la suggestion, parce que des forces s'exercent sur ces mains, des forces qui les attirent l'une vers l'autre.

Dans le paragraphe qui va suivre, nous étudierons ces deux dimensions du "vécu" de la suggestion. Nous aborderons ensuite un autre aspect du vécu du sujet, qui concerne cette fois le plan du désir et donc des attitudes du sujet par rapport aux suggestions.

5.121. - Vécu de la suggestion.
.....

Des différences importantes existant entre les suggestions selon qu'elles sont de type "moteur", de type "idéationnel" ou encore de type "compulsif". Nous présenterons les différentes caractéristiques du vécu des suggestions en respectant ces grandes divisions.

5.121.1. - Le vécu des suggestions motrices.
.....

Là encore, pour la clarté de l'exposé, nous devons présenter les résultats en tenant compte des divergences qui existent au sein de ces suggestions selon qu'elles sont de type "positif" (suggestion d'un mouvement) ou de type "négatif" (suggestion d'une inhibition).

5.121.11. - Le vécu des suggestions motrices positives.

Le texte d'induction des suggestions motrices positives suggère l'apparition de perceptions hallucinatoires (lourdeur du bras, poids qui tire, attraction magnétique des mains, etc...) qui doivent produire le mouvement. Simultanément, ce texte suggère l'apparition directe du mouvement attendu ("elle (la main) descend... elle descend..."). Les suggestions motrices peuvent donc être réussies selon deux modalités différentes : dans un cas, le mouvement est la conséquence du vécu hallucinatoire de la suggestion (le mouvement est provoqué par les forces hallucinées), dans l'autre cas, le mouvement apparaît de façon automatique (compulsive même) en réponse aux suggestions de mouvement (l'idée du mouvement engendre le mouvement) ce qui n'implique pas la perception des forces suggérées.

Dans les tableaux qui suivent, nous examinerons successivement ces deux aspects possibles de la suggestion motrice positive.

tableau 5-05 : NIVEAU DE VOLONTARITE DES COMPORTEMENTS ADOPTES EN REPOSE AUX SUGGESTIONS MOTRICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code	Nom de l'exercice	Mouvement d'exécution involontaire			
		N1	1- Non	2- Partiel- lement	3- Tota- lement
E.17.-	Abaissement de la main (04)	42	2	13	27
E.22.-	Rapprochement des bras (05)	42	1	9	32

(*) : Sont pris en compte tous les sujets ayant réalisé un mouvement même partiel ayant répondu à la question.

Dans leur grande majorité, les sujets perçoivent comme totalement involontaires les mouvements (complets ou partiels) qu'ils ont exécutés en réponse aux suggestions.

Les sujets qui ont l'impression d'avoir fait volontairement le mouvement constituent une exception.

Quant à la réponse intermédiaire (partiellement involontaire), qui aurait pu par sa position médiane être privilégiée, elle reste secondaire.

Ainsi donc, les mouvements qui sont faits en réponse aux suggestions sont de nature involontaire et constituent bien des comportements de suggestion.

La seconde dimension du vécu de la suggestion concerne, nous l'avons dit, le niveau de réalité avec lequel sont vécues les suggestions de type imagé qui doivent, en principe, provoquer le mouvement.

Les questions posées aux sujets pour appréhender cette dimension étaient les suivantes : "Sentiez-vous une force entraînant votre bras vers le bas?", "Sentiez-vous une force attirer vos deux mains?". A ces questions, les sujets pouvaient répondre : fortement, faiblement, non.

Ces questions, contrairement à celles présentées précédemment, pouvaient indifféremment être posées à tous les sujets, quelle qu'ait pu être leur réponse comportementale aux suggestions. Le nombre limité de réponses qui figure dans le tableau qui suit vient de l'existence de non réponses.

TABLEAU 5-06 : FORCE DE L'ILLUSION RESSENTIE LORS DES SUGGESTIONS MOTRICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code	Nom de l'exercice	Force de l'illusion		
		1- Nulle	2- Légère	3- Forte
E.19.-	Abaissement de la main (04)	6	6	27
E.24.-	Rapprochement des mains (05)	9	8	22

L'illusion suggérée est généralement ressentie avec force, et ceci quel que soit l'exercice considéré. Ainsi 27 sujets sur 39 (64%) ressentent fortement la "force extérieure" qui tire leur bras vers le bas et 22 sujets sur 39 (56%) ressentent fortement la force qui attire leurs deux mains l'une vers l'autre. Là encore, les réponses totalement négatives sont rares.

5.121.12. - Le vécu des suggestions motrices négatives.
.....

Pour les suggestions motrices négatives, deux questions ont été utilisées afin de préciser le vécu de la suggestion.

Dans la première question, nous demandions au sujet d'estimer l'effort déployé en vue de réaliser le mouvement inhibé par la suggestion. L'intensité de cet effort nous donne une idée de la force de l'inhibition.

Dans la seconde question, nous demandions au sujet, en cas d'inhibition réussie, de préciser la cause de cette inhibition.

Nous présenterons les réponses obtenues à ces deux questions dans les deux tableaux qui suivent.

**tableau 5-07 : NIVEAU DE L'EFFORT DEPLOYE EN VUE DE REALISER
LE MOUVEMENT INHIBIE : RESULTATS ET CODIFICATION.**

Code	Nom de l'exercice	Niveau d'effort déployé pour tenter de faire le mouvement inhibé		
		1- Nul	2- Léger	3- Fort
E.29.-	Inhibition verbale (06)	12 13 11	12 13 11	12 13 11
E.45.-	Rigidité du bras (09)	9 15 14	9 15 14	9 15 14

**tableau 5-08 : ORIGINE DE L'INHIBITION MOTRICE :
RESULTATS ET CODIFICATION.**

Code	Nom de l'exercice	N	%
E.30.-	<u>Origine de l'inhibition verbale (06)</u>		
-E.301.-	<u>Pas pu essayer de parler</u>	11	48
-E.302.-	<u>Pas pu trouver ses mots</u>	0	0
-E.303.-	<u>Pas pu articuler</u>	8	35
-E.304.-	<u>Pas voulu parler</u>	4	17
E.45.-	<u>Origine de la rigidité du bras (09)</u>		
-E.461.-	<u>Pas pu essayer de plier le bras</u>	5	19
-E.462.-	<u>Pas pu mobiliser son bras</u>	2	8
-E.463.-	<u>Pas eu assez de force pour plier</u>	13	50
-E.464.-	<u>Pas pu trouver le bon mouvement</u>	6	23

Les sujets ont pour la plupart une impression de difficulté (légère ou forte) lorsqu'ils tentent de faire le mouvement inhibé. L'inhibition est donc généralement bien ressentie quelle que soit l'issue du mouvement. D'autant plus d'ailleurs que parmi les sujets qui ne font aucun effort se trouvent des sujets qui situent l'inhibition à un niveau prémoteur : pas pu essayer de parler, pas pu essayer de plier le bras (E.301, E.461).

Ceci dit, on remarquera au passage le statut ambigu de l'"Inhibition Verbale" (06) puisque dans cet exercice près de la moitié des sujets qui ressentent l'inhibition la ressentent à un niveau antérieur à la motricité, ce qui n'est pas le cas pour l'"Inhibition du bras" (09) où l'inhibition se situe bien dans la plupart des cas au niveau de la motricité elle-même (19 sujets sur 26, 73%).

Reste maintenant à étudier les relations entre le niveau d'effort déployé et l'inhibition. L'inhibition ne persiste-t-elle que chez les sujets qui ne déploient aucun effort? Dans le tableau qui suit, nous présentons les relations observées entre ces deux variables. Chaque sujet compte pour deux relations : une pour l'exercice d'inhibition verbale et l'autre pour l'exercice d'inhibition du bras.

tableau 5-09 : RELATION ENTRE LE SCORE A L'EXERCICE ET LE NIVEAU D'EFFORT DEPLOYE EN VUE DE FAIRE LE MOUVEMENT INHIBE.

Score objectif obtenu à l'exercice (D.34, D.54)	Niveau d'effort déployé pour tenter de faire le mouvement inhibé (E.29, E.45)		
	Nul	Léger	Fort
Echec	10	11	2
Réussite	13	17	23

Le niveau d'effort déployé n'est jugé important ("fort") que par les sujets qui n'arrivent pas à vaincre l'inhibition (23 sur 25, 92%).

En fait, il existe une relation entre les deux variables : l'effort déployé est d'autant plus grand que l'inhibition persiste ($f = .34$, $k^2 = 8,75$, $p < .01$). Les sujets qui réussissent à vaincre l'inhibition estiment le plus souvent avoir fait un effort nul (10 cas) ou léger (11 cas).

Il y a donc cohérence interne : ou la suggestion d'inhibition reste dépourvue d'effet (ou presque) et alors le sujet n'a pas besoin de faire un grand effort pour réaliser le mouvement, ou la suggestion est efficace et alors le sujet est amené, en raison de son impuissance à exécuter le mouvement, à développer un effort de plus en plus intense.

Les limites de cette relation semblent surtout dues à la présence d'un groupe nombreux de sujets qui ne tentent que médiocrement de vaincre l'inhibition et parmi lesquels se trouvent très probablement les sujets qui décrivent une inhibition du "vouloir" lui même (E.301 et E.461).

Il est probable que l'on retrouve ici les traces d'une opposition essentielle entre sujets "actifs" et "passifs" pendant l'hypnose.

5.121.2. - Le vécu des suggestions "idéationnelles".
.....

Sous l'appellation de suggestions idéationnelles, nous regroupons toutes les suggestions dont l'effet essentiel se situe au niveau de la conscience du sujet et non de son comportement. Sont donc regroupées sous cette appellation : le rêve (08), l'hallucination de la musique (10) et l'anosmie à l'ammoniaque (12).

A cause de la dimension éminemment subjective de ces suggestions et à cause aussi de leurs connotations psychopathologiques, nous ne nous limiterons pas ici à une description quantitative des caractéristiques du vécu des sujets et nous compléterons cette approche quantitative par une approche plus approfondie et plus analytique se fondant sur l'analyse des commentaires subjectifs, lorsque cela était possible.

5.121.21. - Approche quantitative du vécu des suggestions
"idéationnelles".
.....

5.121.211. - Niveau de réalité des suggestions idéationnelles.
.....

Afin d'estimer le niveau de réalité du rêve (08), nous demandions aux sujets d'apprécier d'un point de vue formel le niveau de réalité que présentaient, selon eux, les images vues à l'occasion du rêve. Le niveau de réalité des images (que le sujet ait estimé ou non qu'il s'agisse d'un rêve) était considéré comme "total" lorsque le sujet estimait que l'image perçue ne se différenciait pas d'une image externe (de l'ordre d'une hallucination), il était considéré comme partiel si l'image était jugée comme du domaine de l'imaginaire et non du réel (malgré ses qualités formelles) et considéré comme nul si l'image était perçue seulement comme une "image mentale".

C'est sensiblement à partir du même type de critères qu'étaient différenciés les différents niveaux de réalité des perceptions apparaissant à l'occasion de l'"Hallucination de la Mouche" (07) et de l'"Hallucination de la Musique" (10).

tableau 5-10 : NIVEAU DE REALITE DES PERCEPTIONS SUGGEREES LORS DES EXERCICES HALLUCINATOIRES ET DU REVE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code	Nom de l'exercice	Niveau de réalité de la perception		
		1- Nulle	2- Légère	3- Forte
E.39.-	Rêve (04)	7	19	6
E.35.-	Hallucination de la mouche (07)	30	9	6
E.51.-	Hallucination de la musique (10)	22	21	4

On remarquera que la variable E.39 (Niveau de réalité du Rêve) diffère numériquement des deux autres variables en ce que seuls ont été pris en compte les sujets qui disaient avoir perçu des images, le nombre de sujets dont la perception est d'un niveau de réalité nul est pour cette raison extrêmement faible. En revanche, pour les deux hallucinations, nous avons réuni ensemble les sujets n'ayant eu aucune perception et les sujets dont la perception était jugée dépourvue totalement de réalité.

Il conviendra de tenir compte de cette différence de structure dans les analyses factorielles : signalons cependant qu'elle restera sans incidence dans l'analyse factorielle pour les groupes 2 et 3 (réalité légère et réalité forte) car les non réponses interviennent dans l'analyse.

Au niveau des résultats, on remarquera la rareté des perceptions de type hallucinatoire ("Forte réalité de la perception").

La présence dans les trois exercices d'un nombre sensiblement égal de perceptions hallucinatoires pourrait indiquer que ce type de perception est plus lié à la structure des sujets qu'au contenu des suggestions (ainsi le Rêve où aucune suggestion hallucinatoire n'est donnée génère six perceptions de ce type).

5.121.212. - Relation entre le niveau de réalité des perceptions
suggérées et la réponse comportementale aux suggestions.
.....

Si, pour l'observateur, la réponse comportementale est interprétée comme signifiant l'apparition des phénomènes hallucinatoires suggérés, cette interprétation est loin d'être certaine : les réponses comportementales "chasser la mouche", "battre la mesure" peuvent se produire en l'absence de toute perception, sur une base compulsive par exemple.

Afin d'éclaircir cette relation entre comportement observé et vécu de l'hallucination, nous allons examiner successivement pour chacune des deux hallucinations comment sont reliées ces deux variables.

a- Hallucination de la mouche (07).
.....

tableau 5-11 : RELATION ENTRE REPOSE COMORTEMENTALE ET FORCE DU
VECU HALLUCINATOIRE LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MOUCHE" (07).

D.41.- Score objectif	E.35.- Niveau de réalité de la perception			
	1- Nulle	2.- Légère	3- Forte	?
1 : (-)	22	2	3	2
2 : (P-)	2	2	0	0
3 : (P+)	3	1	1	1
4 : (+)	3	4	2	0
Total	30	9	6	3

La relation entre la réponse comportementale et l'apparition ou non d'un effet hallucinatoire (léger ou fort) reste très approximative.

En effet, après regroupement de tous les scores positifs et de tous les scores négatifs, on note une relation entre les deux variables qui, si elle est statistiquement significative, n'en demeure pas moins relativement faible : $f = .34$, $k^2 = 5,18$, $p < .05$. On ne peut donc véritablement considérer que la réponse comportementale fournisse une indication stricte relative au vécu hallucinatoire. Une relation existe, mais elle n'est de toute évidence pas seule en cause.

b- Hallucination de la musique (10).

Voyons maintenant si cette relative indépendance entre "vécu hallucinatoire" et "comportement" se retrouve dans le cas de l'hallucination de la musique (10).

tableau 5-12 : RELATION ENTRE REPOSE COMPORTEMENTALE ET FORCE DE L'ILLUSION LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MOUCHE" (07° ET LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MUSIQUE " (10).

D.65.- Score objectif	Niveau de réalité de la perception (E.51)		
	1- Nulle	2- Légère	3- Forte
1 : (-)	16 9 3	16 9 3	16 9 3
2 : (P-)	4 1 1	4 1 1	4 1 1
3 : (P+)	1 2	1 2	1 2
4 : (+)	2 6 1	2 6 1	2 6 1

Là encore, si nous avons globalement une relation significative entre perception (légère ou forte) de la musique et apparition d'un mouvement (partiel ou total) : $f = .39$, $k^2 = 7,13$, $df=1$, $p < .01$, on doit remarquer que cette relation est limitée par le nombre important de sujets qui, percevant plus ou moins totalement la musique, ne réagissent pas comportementalement à cette perception et sont donc notés négativement.

En examinant de façon détaillée le tableau ci-dessus, on doit noter les faits suivants :

- En l'absence de toute forme de perception de la musique (imaginative ou hallucinatoire), le mouvement suggéré de battre la mesure ou de fredonner n'apparaît qu'exceptionnellement : 2 fois sur 22 (9%).

- Le niveau de réalité de la musique ne joue pas apparemment un rôle déterminant dans l'apparition du mouvement, puisque, lorsque la musique paraît plutôt imaginaire (réalité légère), on note un mouvement dans 7 cas sur 16 (41%) et que, lorsque celle-ci paraît réelle (réalité forte), le nombre de mouvements est de 3 cas sur 7, soit 43% des cas.

Si donc l'apparition d'un mouvement témoigne pratiquement toujours d'une perception sous-jacente, cette perception n'est pas, en soi, le seul facteur nécessaire à l'apparition de la réponse comportementale. Si ce facteur est une condition nécessaire, puisqu'il n'y a pratiquement jamais réponse sans imagination ou perception de musique, il est loin de suffire à l'apparition de la réponse comportementale, d'autant que le niveau de réalité de la perception n'influe pas sur la fréquence des réponses observées. Il semble, d'après les commentaires des sujets, qu'on se heurte là à un problème d'attitudes par rapport à l'adoption des conduites expressives : fredonner, battre la mesure, etc., comme c'était déjà le cas dans les exercices qui nécessitaient l'expression verbale des sujets.

5.121.213. - Niveau de spécificité du rêve.
.....

Quelles que soient les qualités formelles de l'imagerie qui apparaît lors du rêve, il nous a paru nécessaire de savoir jusqu'à quel point les sujets estiment que cette imagerie est ou n'est pas conforme à leurs capacités imaginatives de veille.

Nous avons donc demandé aux sujets de nous préciser s'il leur arrivait de voir de telles images hors du sommeil. Les réponses spontanées ont été analysées et trois niveaux de fréquence ont été dégagés selon que ce type d'imagerie se manifestait "fréquemment", "rarement" ou "jamais" à l'état de veille.

Les sujets pour lesquels ce type d'imagerie n'apparaît que rarement à l'état de veille décrivaient généralement des conditions tout à fait particulières (fatigue, contrainte,...) préluant à leur apparition. Ce qui peut laisser peser un doute sur la "normalité" de l'état de veille qui prélude à ces émergences de l'imagerie.

tableau 5-11 : FREQUENCE D'APPARITION A L'ETAT DE VEILLE D'IMAGES COMPARABLES A CELLES OBSERVEES PENDANT LE "REVE" (08).

Code	Nom de la variable	N	%
E.40.-	Fréquence d'apparition de telles images hors du sommeil (rêve, 08).		
-E.401.-	Jamais	6	24
-E.402.-	Rarement	11	44
-E.403.-	Souvent	8	32

Comme on peut le constater, les sujets qui attribuent à leur imagerie pendant l'hypnose une totale spécificité sont moins nombreux (6s) que ceux qui la considèrent comme analogue à leur imagerie de veille (8s).

Pendant, dans la mesure où, comme nous l'avons déjà indiqué, les sujets qui disent avoir eu parfois, mais rarement, une imagerie de ce type, décrivent des états qui sont à la limite de la modification de conscience, on peut considérer que c'est au total 17 sujets pour lesquels ce type d'imagerie n'est pas compatible avec l'état de veille normal.

5.121.22. - Approche qualitative du vécu des suggestions
idéationnelles.
.....

5.121.221. - Les rêves et leurs contenus.
.....

Bien que nous n'ayons pu, dans le cadre de cette recherche, nous lancer dans un examen approfondi des rêves et de leurs significations aboutissant à l'élaboration de variables intervenant dans les analyses factorielles, il nous paraît intéressant ici de décrire les grandes catégories de rêve pouvant apparaître pendant l'hypnose.

Ces rêves, on le sait (cf. annexe 1 p.@), ont tous en commun de devoir fournir une représentation de l'hypnose, telle qu'elle est vécue par les sujets.

Avant de présenter ces différents types de rêves, nous préciserons qu'en raison du silence complet qui règne pendant toute la durée de cet exercice, certains bruits parasites, même légers, peuvent intervenir et orienter la fantasmatisation des sujets. Dans le cadre de cette expérience, un bruit de chronomètre ayant été enregistré fortuitement, nous avons pu constater qu'il avait été à l'origine d'un thème jusque là exceptionnel : celui du cheval et de son galop. Ce thème, équivalent imagé du bruit du chronomètre, apparaît chez 10 de nos sujets. C'est donc un des thèmes les plus courants. La thématique du sujet, comme dans un test projectif, est fortement influencée par les perceptions qui lui proviennent du monde extérieur (ici, le sujet, ayant les yeux clos, ses perceptions sont essentiellement d'ordre auditif). Il en résulte que, pour pouvoir faire une analyse rigoureuse des rêves hypnotiques en tant que caractéristiques des sujets et de leur façon de vivre l'hypnose, il faudrait pouvoir disposer d'un environnement sonore parfaitement neutre ou encore d'un milieu où les "bruits" seraient rigoureusement contrôlés. Ce n'était pas le cas dans cette expérience où le rêve n'était qu'une suggestion parmi d'autres.

Bien entendu, même si certains contenus de l'imagerie peuvent être déterminés sur un mode associatif en fonction d'éléments artefactuels, la manière dont ces éléments sont intégrés à l'imagerie du sujet⁽¹⁾ peut cependant nous apporter des renseignements précieux sur la façon dont le sujet vit l'hypnose : des bruits de pas venant de l'étage supérieur peuvent aussi bien être interprétés comme des bruits de foule en liesse que comme des bruits de soldats (cette dernière association avait été observée chez un de nos sujets en dehors du cadre de cette expérience; elle témoignait d'un vécu anxigène de l'hypnose et des sensations de "menace" ressenties par le sujet).

Pour donner une idée des différentes symbolisations qui apparaissent pour caractériser l'hypnose, nous allons dans les paragraphes suivants présenter les principaux thèmes observés, en essayant à chaque fois d'en rechercher la signification possible, et tout particulièrement au niveau de la structure mentale des sujets.

(1) : Parmi les 10 sujets évoquant le galop de cheval, ce thème est parfaitement intégré à l'ensemble de l'imagerie dans 5 cas; il est surajouté dans 4 cas; il constitue le seul thème évoqué dans 1 cas seulement.

a- Exhibition-Spectacle.
.....

Parmi les thèmes du "rêve à propos de l'"hypnose", le thème du spectacle ou de l'exhibition est l'un des plus fréquemment observés (26% des cas) : "l'hypnotiseur avait des yeux immenses, m'hypnotisait face à toute la salle"(S.11), "j'étais sur une table, j'étais allongé... quelqu'un en face de moi me regardait..."(S.8), "c'était une scène de théâtre. Il y avait un magicien qui a fait monter une femme et qui lui a demandé de se déshabiller. Juste après, j'étais dans un champ, il y avait des oiseaux, j'étais avec elle dans le champ et j'avais envie de faire l'amour avec elle"(S.34)...

Derrière cette présentation de l'hypnose comme spectacle, quel que soit le niveau d'implication du sujet dans le spectacle lui-même, se profile toute une série de thématiques annexes venant compléter l'interprétation que fait le sujet de l'hypnose.

Ainsi, si chez certains sujets, le spectacle est surtout caractérisé par la problématique du regard et de la soumission au regard de l'autre (cf. plus haut récits S.8-9-11), chez d'autres sujets, il se caractérise par l'impuissance : "des gens qui me regardaient comme si j'étais par terre..."(S.9), par une "phallicisation" du corps : "j'étais allongée entre deux chaises. J'étais très dure et il y avait quelqu'un qui me marchait dessus"(S.23), par des thèmes d'érotisation et de séduction (cf. récit S.34, ci-dessus), par des thèmes transférentiels régressifs : "une femme allongée sur un lit avec un homme derrière... La femme bougeait, gesticulait, criait... puis ça allait mieux, elle se réveillait et il la raccompagnait à la porte. (Ca me rappelle une scène dans un livre de FREUD)"S.19.

b- Formes inanimées et objets partiels.
.....

Parmi les registres d'imagerie, celui qui se caractérise par sa pauvreté fantasmatique, et qui généralement s'accompagne d'un refus d'assimilation de l'imagerie (quel que soit son niveau formel de réalité) au rêve, est celui où ne sont mis en scène que des objets inertes ou des objets partiels, et tout particulièrement des yeux.

Ces objets caractérisent tous l'agent inducteur qui, par sa dimension strictement matérielle ou par son aspect partiel, témoigne des difficultés relationnelles des sujets.

Parmi les objets inducteurs, citons : les vitres, les spirales, les baguettes, les sphères :

"Des vitres répétées en plusieurs exemplaires, mouvantes" (S.7), "Une spirale avec des mouvements d'allée et venue" (S.30), "Une baguette en tournant son axe qui décrivait dans l'espace une forme de Diabolo, un Diabolo de grande taille" (S.39), "Une sphère qui tourne, qui tourne..." (S.14).

Comme on peut le constater, ces formes sont toutes en mouvement comme pour marquer la persistance de l'effort entrepris pour les hypnotiser.

Certaines de ces formes sont directement assimilées à des parties du corps par certains sujets, ainsi le fuseau et probablement la sphère figurent l'oeil et le regard :

"des fuseaux qui s'éloignent, en forme d'oeil... il y en avait qui apparaissaient dans le champ visuel, puis s'éloignaient, se rétrécissaient dans l'axe... puis un autre apparaissait... cela s'est reproduit quatre fois" (S.17).

"Une sphère qui tourne... tourne... je vole... des yeux... (S.14).

Un des sujets voit directement des yeux : "des visages... yeux maquillés... pour faire ressortir les yeux" (S.38). Enfin, chez un des sujets qui, à cause de résistances trop grandes et d'une demande de soins qui sera alors formulée, symbolise, à travers ce monde d'objets inanimés, un vécu relationnel et émotionnel de la relation hypnotique apparemment insupportable puisqu'il aboutit au réveil et à la demande de soin : "j'ai vu deux morceaux de fer qui se chevauchaient comme ça; il y avait un côté émotionnel dans la figure, c'était beau! Le mariage, le contact, l'entraide"⁽¹⁾.

(1) : Ce type de réponse n'est pas sans évoquer les réponses de type "abstraction" qu'on peut rencontrer dans le test de RORSCHACH. A ce propos d'ailleurs, on pourra se demander s'il n'y aurait pas certains rapprochements à faire entre la façon d'interpréter les rêves faits "à propos de l'hypnose" et la façon d'interpréter les représentations des sujets à propos des planches du RORSCHACH.

c- Paysages oniriques.
.....

On peut distinguer quatre types de rêves axés sur le changement de paysage : 1- les rêves de plage, de mer et d'eau en général, 2- Les rêves de paysages champêtres ou de bois, 3- Les rêves d'air, 4- Les rêves d'espaces inconnus.

1- Les rêves de plage et d'eau sont de loin les plus fréquents, puisque ce thème domine dans quatre rêves, et est présent dans deux autres rêves classés dans les autres rubriques. Si, parfois ce thème semble évoquer la dimension de relaxation et de détente de l'hypnose, plus ou moins érotisée : "...sur une plage avec une amie" (S.43), "une plage, le sable, la mer, le soleil" (S.1), il prend parfois de toutes autres nuances :

- Celle de l'égarément surmonté par l'aide de l'autre : "une sorte de plage mouillée, les nuages un peu comme une pellicule entre moi et la plage, et qui se confondaient parfois avec la mer. Je sentais un grand vide et, par moments, l'impression que quelqu'un me tenait par la main, que j'étais pas seule" (S.35).

- Celle de l'aventure et de la toute-puissance : "au bord de la mer, je pêchais à la ligne. J'ai attrapé un requin, le requin des dents de la mer" (S.50).

- Celui de la fusion aux éléments avec sa dimension de régression, de jouissance passive et d'anéantissement : "une femme dans l'eau qui flottait agréablement avec chapeau roux. En arrière fond, images du père et de la mère" (S.50).

2- Les rêves de paysages champêtres sont ici strictement limités à des images de bois, le bois semblant refléter une problématique du contenant et du contenu. Ainsi, l'un des sujets se voit dans une barque puis dans un bois : "je me suis retrouvé dans une allée de forêt, dans une espèce de carrosse qui allait très vite et j'entendais des bruits de chevaux qui galopaient" (S.4). Le second sujet, parlant de bois, se situe dans une maison, dans le bois, et là encore l'ambiance est au mystère, à l'inconnu : "un cheval galopant dans le bois; à un moment, il y a un bruit de porte; j'entends parler deux ou trois personnes derrière la porte de la maison dans laquelle je suis à ce moment là..., le cheval vient tourner autour de la maison" (S.33).

3- Les rêves aériens ne sont pas extrêmement fréquents, ils semblent représenter une thématique un peu "extatique" d'une transe "aérienne", l'esprit restant actif, le corps libéré de toute pesanteur. Dans un des deux rêves, cet état semble apparaître progressivement à partir du rêve, puisque c'est le cheval (bruit de chronomètre présent sur la bande au moment du rêve) qui fait passer le sujet de la plage (relaxation passive) à l'univers céleste.

"un cheval sur une plage... il avait une grande queue. Je lui ai dit de s'arrêter, on a marché à côté, il est monté vers le ciel. Je suis monté dessus, après je lui ai dit de s'arrêter" (S.1).

Dans l'autre rêve, cet état semble connoter une certaine euphorie :

"plusieurs personnes qui volaient... en fait, elles vivaient carrément sur les nuages et puis, elles voyageaient. Il y avait des oiseaux très colorés qui passaient dans tous les sens, c'était fantastique..." (S.16).

4- Les rêves d'espaces inconnus, ou encore d'espaces fantastiques, ont la particularité de ne pouvoir se classer en référence aux éléments qui le constituent, car ce qui les caractérise en propre, c'est leur aspect étrange, inconnu. On rencontre deux rêves de ce type. Le premier, le plus court, n'est pas véritablement décrit :

"quelqu'un qui fait un voyage et qui découvre un coin de paysage. Un pays surréaliste, style Alice au Pays des Merveilles" (S.28).

Le second évoque de façon très directe le thème du passage, de la régression hypnotique (passage par le trou) et de la métamorphose qui s'en suit : "bonheur et liberté" du sujet qui s'affranchit du réel et tout particulièrement des limites que lui impose sa matérialité corporelle :

"j'ai vu un mur et, dans le mur, un trou, d'abord petit, qui s'agrandissait. J'étais attirée et plus je montais, plus il s'agrandissait et plus je me sentais bien. Il y avait une lumière qui venait de ce trou, comme le soleil, c'était éblouissant, une lumière plutôt violette. J'ai passé ce trou et j'ai alors ressenti une impression de bonheur et de liberté. Impression agréable d'être en plein soleil et pourtant je ne vois pas de soleil. Je suis montée, j'étais dans un autre monde, complètement libre, j'avais plus de corps, je ne me sentais plus limitée... ensuite impression d'être sur une plage, j'ai entendu le galop d'un cheval qui s'éloignait et après j'ai revu ce trou qui s'est refermé petit à petit, ça m'a fait de la peine, je suis alors revenue de l'autre côté absolument noir et sans images" (S.15).

d- Impressions physiques et altérations du schéma corporel.
.....

Ce type de rêve, si l'on peut dire, se caractérise par l'apparition de sensations et de représentations corporelles.

Ainsi, un de nos sujets voit son bras à distance, un bras qui n'appartient plus vraiment à son corps et qui répond à la suggestion de lévitation :

"j'ai essayé de rêver. J'ai imaginé que j'avais le bras qui essayait de se soulever verticalement selon l'ordre que vous m'aviez donné. Mais mon bras était très fin et très loin de moi. Je ne sais même pas si c'était bien de moi dont il s'agissait. Pas l'impression de rêver et en même temps impression de rêver éveillé" (S.41).

Un autre sujet ressent, de façon extrêmement intense et persistante, l'impression de tourner en rond :

"impression de tourner en rond dans l'espace, assise dans le fauteuil, ce mouvement était très rapide et changeait parfois de sens" (S.27). Ces impressions physiques viennent chasser une fantasmatisation grandiose des profondeurs de la terre :

"dans une station de style R.E.R., très grande, agrémentée de couleurs, il y avait des gens qui passaient et qui attendaient le métro" (S.27), qui n'est pas sans rappeler le thème de la régression utérine.

Pour les deux derniers sujets, le rêve engendre, comme précédemment, des sensations corporelles qui paraissent réelles (de type hallucinatoire, donc). Dans un cas, le sujet (une femme) se sent menacé :

"ce n'était pas un rêve, c'était une sensation, impression qu'on m'étranglait, on m'appuyait quelque chose sur la gorge" (S.29). Dans l'autre cas, le sujet (un homme) évoque une sensation d'érection :

"j'ai eu une manifestation après ou pendant le rêve... c'était au niveau du sexe, une sensation de..." (S.37).

Ainsi, il apparaît que ces sujets ne répondent pas à la suggestion de rêve par une fantasmatisation idéationnelle mais plutôt, de façon extrêmement primitive, par des phantasmes, au sens Kleinien de ce terme, c'est à dire par des éléments non verbaux de discours.

e-Thèmes divers.
.....

Reste un certain nombre de rêves absolument inclassables. Parmi ceux-ci, on notera un rêve de type symbolique et mythologique, axé sur des personnages et des actions :

"un homme préhistorique qui tenait une poire pleine d'eau et il la déversait dans une rivière continuellement (impression qu'elle ne se vidait jamais de son eau). L'homme et son environnement... très sombre, l'eau très claire, très limpide.

Après, j'ai rêvé d'un cerf, il s'est tourné vers moi. Son cou s'est allongé comme si c'était une girafe et puis je le voyais de haut.

Après, j'ai rêvé d'un homme que j'ai identifié comme étant Dieu le Père qui enroulait des parchemins sur des rouleaux en bois" (S.18).

Rêve dans lequel il semble que la suggestion soit assimilée à l'eau, rêve où semble apparaître le thème d'une toute puissance génitale : allongement du cou de la girafe et une assimilation de l'hypnotiseur à la toute puissance divine (le livret de l'hypnotiseur se transforme en parchemin).

Un autre sujet, une femme cette fois, qui a réagi très négativement⁽¹⁾ aux rares contacts corporels qui ont lieu pendant la séance, semble, par son rêve, symboliser le refus de la personne de l'hypnotiseur qui prend ici l'apparence d'une mouche dans la menace qu'il fait planer sur le corps même du sujet d'un contact et d'une déprédation, corps du sujet qui apparaît valorisé comme source de plaisir et de désir puisqu'il est représenté comme un pot de confiture :

"j'ai vu une mouche sur un pot de confiture... la mouche était grande comme un oeuf et tournait au-dessus du pot de confiture... de fraises... ce pot était haut de 1m20 environ..." (S.24).

Un autre sujet, une femme également, symbolise dans son rêve le thème de la menace, avec ses connotations sexuelles démenties cependant par les commentaires du sujet :

"... il y avait un tic-tac, je me suis dit qu'il fallait que je rêve et je n'y arrivais pas... après, il y a eu un bruit, un tic-tac et alors là j'ai pensé qu'il y avait quelqu'un qui ouvrait la porte et qui venait là avec un grand couteau, mais c'était un rêve... tout le temps le thème que je me sentais mauvais sujet..." (S.46).

(1) : A ce propos, elle dira au réveil qu'elle ressentait alors une impression de viol...

Un dernier sujet enfin revendique dans son rêve la position de l'hypnotiseur, une position qui l'entraîne à des idées d'omnipotence magique : "j'ai eu plein d'idées de rêves : j'allais hypnotiser le feu, Magie Noire... un petit chat à hypnotiser... une poule à laquelle je mettais un coup de craie sur le nez pour l'hypnotiser... après, j'ai pensé à un oeuf d'alchimie et je me suis demandé ensuite ce qu'il avait à voir avec l'hypnose" (S.5).

Ce rapide survol des thèmes caractérisant le rêve hypnotique fait apparaître toute la richesse et la diversité des représentations et des phantasmes qui peuvent se dévoiler à cette occasion.

Les différences majeures dans ces types de rêves ne sont pas sans évoquer des différences possibles de structures mentales. Ainsi, on pourrait rapprocher le thème de l'exhibition et du spectacle de la personnalité hystérique, le thème des fragments et des objets inducteurs de la personnalité de type obsessionnelle et le thème des sensations physiques de la personnalité hypocondriaque.

Les rêves les plus riches du point de vue de la représentation de la symbolique de l'état hypnotique et du déroulement dynamique de l'hypnose seraient ceux qui décrivent des paysages oniriques et les actions qui s'y déroulent. Les caractéristiques du paysage ou du lieu pourraient représenter le vécu de l'état hypnotique, les mouvements et les actions représentant la dynamique de la séance. On retrouve aussi quelque chose de cet ordre dans les divers rêves symboliques qui ont été présentés en dernier.

5.121.222.- Les canaux sensoriels empruntés par la perception de la
"mouche".
.....

Si, pour l'hallucination de la musique, les niveaux de réalité donnent une idée assez précise du vécu de la suggestion, il n'en va pas de même pour l'hallucination de la mouche car, contrairement à la musique, celle-ci peut emprunter n'importe quel canal sensoriel : la mouche peut être perçue tactilement, elle peut être entendue, elle peut être vue ou même s'imposer comme réalité perçue ("elle est là") sans sous-bassement sensoriel. Ce sont ces différents modes de perception de la mouche que nous allons présenter ci-dessous afin de montrer la diversité des formes que peuvent prendre les réponses du sujet à la suggestion.

a-Appréhension tactile.
.....

7 des 19 sujets qui ont ressenti quelque chose à l'occasion de la mouche l'ont fait sur un mode purement tactile. Mais, sur ces quatre réponses, on remarquera que quatre seulement relient véritablement sensation tactile et mouche : "je l'ai sentie sur l'oreille" (S.6), etc. Dans les trois autres cas, la sensation n'est pas reconnue comme attestant la présence de la mouche : "j'ai ressenti une irritation de la peau qui me grattait" (S.15), "j'avais mon nez qui me grattait mais ce n'était pas une mouche" (S.25). Chez un de ces trois sujets, la sensation est extrêmement forte émotionnellement : "je n'ai pas imaginé la mouche mais il s'est passé quelque chose sur mon visage, j'ai eu très peur, j'ai eu l'impression que ça (peau du visage) n'arrêterait pas de bouger, j'ai eu très peur... après... très peur de retomber dans quelque chose de semblable, j'ai fait un très grand effort pour retirer mes mains" (S.28)⁽¹⁾. Pour ce dernier sujet, on peut se demander jusqu'à quel point l'impression de malaise et de menace provient de l'effort inconscient pour résister et de l'échec partiel de ces résistances puisqu'au contact de la mouche se substitue une impression hallucinatoire tactile.

(1) : Ce sujet pendant les suggestions va tout d'un coup appuyer ses deux mains contre son visage comme pour se défendre d'une agression, le sujet paraît visiblement profondément mal à l'aise et en danger; il finit cependant par retirer ses mains et se détendre à nouveau.

b- Appréhension auditive.
.....

Chez huit sujets, une perception auditive est évoquée, mais cette perception est généralement minimisée. Ainsi, trois sujets parlent d'un son vague et lointain (S.16, S.24, S.41), un autre sujet n'entend le bruit qu'un instant bref puis, aussitôt, il l'analyse et l'attribue à sa respiration (S.45). Seuls, trois sujets reconnaissent avoir entendu le bruit de la mouche; parmi eux, d'ailleurs, se glisse un sujet qui, bien que ne contestant pas la réalité du bruit, minimise sa portée en raison de l'absence de perception visuelle simultanée : "la mouche ne m'a paru que partiellement réelle car je ne la voyais pas et que je n'arrivais pas à la situer d'après le son" (S.11).

Un dernier sujet, enfin, entend un bruit de réveil, bruit qui lui paraît parfaitement réel mais sans rapport avec la suggestion (S.4).

c- Appréhension visuelle.
.....

La perception visuelle de la mouche apparaît chez 6 sujets. Cette perception n'est généralement pas accompagnée d'une perception auditive : "je ne l'ai pas entendue mais j'ai vu une grosse mouche fixe" (S.7), "je ne l'ai pas entendue mais vue..." (S.49). Lorsque la perception visuelle s'accompagne d'une perception auditive, les deux perceptions sont en général minimisées : "je ne l'ai vue et entendue que moyennement" (S.24).

Parfois, les restrictions apportées ne concernent pas tant la dimension hallucinatoire que l'adéquation entre ce qui a été perçu et le scénario suggéré dont on sait qu'il devait être à l'origine de la réponse comportementale du sujet (la mouche se pose sur le sujet, le sujet s'en débarrasse en la chassant). Ainsi, l'un des sujets voit bien la mouche mais celle-ci, insoumise à la suggestion, ne se rapproche pas de lui. Le sujet peut alors ne pas répondre au niveau comportemental à la suggestion sans pour autant avoir l'impression de résister :

"je l'ai perçue à travers mes paupières. Ce n'était pas très clair, elle se déplaçait devant moi mais elle ne s'est pas rapprochée de moi" (S.49).

Enfin, signalons que, chez deux des six sujets concernés, cette perception visuelle sera considérée comme dépourvue de réalité, le sujet ayant parfaitement conscience de son aspect imaginaire : S.14 et S.30.

d- Autre modes d'appréhension.
.....

Bien que nous ayons parfois rencontré des sujets qui percevaient la mouche comme réelle en l'absence de toute perception tactile, visuelle ou auditive, ce type de réponse n'apparaît pratiquement pas dans l'échantillon ici étudié. Seul un sujet fonde sa réaction comportementale (mouvement pour chasser la mouche) sur une impression non sensorielle de ce type : le sujet ressent la réalité de la mouche à travers l'impression d'agacement et d'énervement qu'elle provoque en lui, à un niveau strictement affectif donc.

Enfin, on signalera qu'un des sujets justifie la coexistence entre un très net mouvement de la tête et l'absence de perception de la mouche par un effort exploratoire : le sujet bougeait la tête non pour chasser la mouche mais pour la chercher (comme s'il avait les yeux ouverts).

Conclusion.
.....

Au total, ce sont 19 sujets⁽¹⁾ sur 44⁽²⁾ qui ont été affectés, de façon plus ou moins complète, par la suggestion hallucinatoire.

Les suggestions hallucinatoires sont donc plus souvent suivies d'effets subjectifs que d'effets comportementaux. Aux résistances spécifiquement liées à la nature hallucinatoire de la suggestion semblent s'ajouter des résistances concernant le type de comportement induit par la suggestion. La distorsion du réel que représente la perception hallucinatoire paraît moins refusée que les comportements ("ridicules" selon de nombreux témoignages) qui doivent venir objectiver cette distorsion du réel.

(1) : Ce nombre est inférieur au total des modes perceptifs passés en revue car en effet quelques rares sujets perçoivent la mouche selon plusieurs modes perceptifs : S.24 l'a vue et entendue, S.6 l'a sentie et entendue. De plus, nous avons supprimé le sujet S.49 qui, on le sait, ne participe pas aux analyses statistiques.

(2) : 4 des 48 sujets retenus pour les analyses ne sont pas pris en compte ici, car ces sujets étaient amnésiques pour cet exercice.

5.121.3- Le vécu de la compulsion post-hypnotique.

La suggestion post-hypnotique, bien que de type moteur, est présentée ici de façon séparée, car, contrairement aux autres suggestions motrices, elle n'est liée à l'apparition d'aucune illusion sensorielle sous-jacente.

Cette suggestion est strictement compulsive, c'est à dire que le sujet doit, sans en avoir conscience, réagir à un signal par une réponse comportementale donnée.

Etudier le vécu de cette suggestion, ce sera donc essentiellement se demander si, en cas de réponse comportementale évidente, cette réponse est perçue comme volontaire ou involontaire. Mais ce sera aussi se demander (quelle que soit la réponse comportementale) si le signal a, oui ou non, engendré une amorce totalement incontrôlée de mouvement. De plus, on se demandera si, en cas d'échec apparent du sujet, celui-ci a eu besoin ou n'a pas eu besoin de se retenir pour ne pas faire le mouvement suggéré.

Nous présentons les réponses apportées par nos sujets à ces questions dans le tableau qui suit.

tableau 5-14 : CARACTERISTIQUES SUBJECTIVES DE LA "COMPULSION POST-HYPNOTIQUE" (12) : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code	Nom de la variable	N	%
E.58.-	Modalités d'exécution du mouvement à la compulsion post hypnotique (12)1		
E.581.-	mouvement volontaire	5	36
E.582.-	mouvement facilité	2	14
E.583.-	mouvement involontaire	7	50
E.60.-	Début de réaction incontrôlée au coup de crayon (12)		
E.601.-	pas de réaction incontrôlée	26	65
E.602.-	réaction incontrôlée	14	35
E.61.-	Effort pour ne pas faire le mouvement (12)		
E.611.-	pas d'effort	20	83
E.612.-	effort pour ne pas faire le mouvement	4	17

(*) Sont pris en compte tous les sujets ayant réalisé un mouvement (même partiel) ayant répondu à la question, ici 14 sujets.

Parmi les 16 sujets qui ont eu l'impression subjective d'avoir répondu plus ou moins complètement à la suggestion post-hypnotique, 14 précisent le niveau de volonté présent dans ces comportements. Si, cette fois encore, la réponse motrice est jugée le plus souvent (50%) "involontaire", on remarque que, malgré tout, un net accroissement des réponses jugées "volontaires" (36%) ou "facilitées" (14%).

Si l'on se reporte aux commentaires spontanés des sujets, on constate que, pour la plupart, les réponses jugées "volontaires" sont sous-tendues par l'apparition au moment du signal ("coup de crayon") d'un désir pressant d'accomplir le mouvement suggéré. Ces sujets se rappellent la suggestion, leur mouvement n'est pas en soi compulsif, mais l'acceptation, le désir même du mouvement relève de la compulsion. Les sujets ont ressenti le besoin pressant de se soumettre à la suggestion, et, pour cela, ont accompli volontairement le comportement suggéré.

Ainsi, les comportements, qu'ils soient taxés de volontaires ou d'involontaires par les sujets, semblent toujours sous-tendus par une dimension compulsive : compulsivité motrice, lorsque le sujet juge son comportement comme involontaire et compulsivité idéationnelle, lorsque le sujet réalise, sous l'emprise d'un désir irrationnel, le comportement de façon volontaire.

Il n'est malheureusement pas possible de présenter ici de façon détaillée les différents types de réaction des sujets à la suggestion post-hypnotique; on signalera cependant les détours multiples empruntés par les résistances des sujets sensibles à ce type de suggestions.

Certains sujets modifient le contenu de la consigne : "vous m'aviez demandé d'ôter ma chaussure au chiffre "1" et rien n'est arrivé". Ce déplacement va permettre au sujet de diminuer l'impact des coups de crayon puisqu'ils perdent alors toute signification.

D'autres sujets vont modifier la nature du signal toujours avec les mêmes effets d'annulation : "je m'attendais à un coup de poing sur la table" (S.21).

Ils peuvent aussi modifier la nature même de la réponse compulsive, ce qui leur permettra de céder à la demande de l'autre sans pour autant que son comportement puisse être décodé comme tel : rejet violent du tabouret chez le sujet S.18.

Ils peuvent encore, et c'est la résistance la plus courante, jouer sur la perception même du signal : le sujet n'entend pas le coup de crayon : "vous avez tapé sur la table? Je ne m'en rappelle plus. Et ça n'a rien fait?" (S.3).

Dans certains cas enfin, la résistance va se manifester au niveau du corps, à travers une illusion sensori-motrice qui rend impossible le mouvement : "je me sentais trop faible au réveil, ma jambe était trop lourde pour pouvoir la bouger"⁽¹⁾.

Enfin, signalons que, pour de nombreux sujets, l'automatisme moteur va rarement jusqu'à l'accomplissement du mouvement complet, le sujet prend conscience de ce "réflexe" en cours d'accomplissement, et s'arrête ou continue, selon le niveau de contrainte qu'il ressent au niveau de ses désirs : "j'ai commencé à enlever ma chaussure avec le pied, c'était plutôt réflexe et c'est quand j'ai fait ce mouvement que j'ai pris conscience du fait que je voulais retirer ma chaussure et que c'était idiot, j'avais aucune raison de le faire"(S.11), "instinctivement, j'ai commencé à ôter ma chaussure et ensuite c'est devenu volontaire, d'un côté j'avais pas du tout envie de l'enlever et je me suis quand même forcé à le faire, je ne sais pas pourquoi"(S.16).

Le début de réaction incontrôlée fournit donc un indice intéressant de la suggestibilité du sujet. Dans le tableau qui suit, nous présenterons le croisement entre cette variable et la réussite subjective à l'exercice (E.57).

tableau 5-15 : RELATION ENTRE L'IMPRESSION SUBJECTIVE DE REUSSITE ET L'APPARITION OU NON D'UN DEBUT DE REACTION INCONTROLEE LORS DES COUPS DE CRAYON.

E.57.- Réussite subjective post-hypnotique	E.60.- Début de réaction incontrôlée	
	1- Non	2- Oui
1- Non, pas du tout.	21	4
2- Partiellement.	1	4
3- Totalement ou presque.	5	6

(1) : Ces illusions sensori-motrices n'ont pas toujours un rôle négatif. Dans certains cas, ce sont elles qui peuvent contraindre le sujet à réaliser le mouvement : un de nos sujets qui n'a pas fait le mouvement au moment prévu se plaint d'avoir des fourmis dans le pied. Enervé, il se lève, s'agite puis finit par retirer sa chaussure. Quelques secondes après, l'impression de malaise disparaît complètement. (S.38).

Sur 14 débuts de réaction incontrôlée, seuls 6 sujets (43%) aboutissent à un retrait complet de la chaussure. Les autres sujets inhibent plus ou moins complètement cette réaction dès qu'ils en prennent conscience.

Par ailleurs, on remarquera que, parmi les sujets qui retirent totalement leur chaussure, on trouve un nombre équivalent de sujets ayant bien ressenti l'amorce de réaction incontrôlée (6 sujets) et de sujets n'ayant pas ressenti cette dimension de perte de contrôle.

Il semble qu'au sein des sujets ayant retiré leur chaussure se trouvent mélangés des sujets véritablement "compulsifs" et des sujets "submissifs". Là encore, la suggestion ne mesure pas parfaitement le comportement qu'elle se proposait d'appréhender.

5.13.- Attitudes du sujet envers les suggestions pendant l'hypnose.
.....

Au sein du questionnaire relatif au vécu de la suggestion, une série de questions était posée en vue de déterminer les attitudes du sujet envers les différents exercices suggérés⁽¹⁾.

Plus précisément, en passant en revue chacun des exercices, on demandait au sujet de nous dire s'il souhaitait ou non l'avènement des comportements suggérés: "souhaitiez-vous que votre bras s'abaisse?", "avez-vous eu envie de chasser la mouche",... Les sujets devaient répondre par oui ou par non à ces questions mais, en raison de différences majeures d'attitudes transparaisant au sein des attitudes négatives, il nous a paru nécessaire de différencier deux types de réponses négatives : la réponse négative neutre (le sujet n'a pas ressenti de désir propre), la réponse négative antagoniste (le sujet a eu envie de ne pas répondre comportementalement).

Dans le cas des suggestions négatives, où le comportement attendu se réduisait à une absence de réaction (inhibition), il n'était pas possible de formuler ainsi les questions⁽²⁾. En conséquence, au lieu de rechercher directement l'attitude par rapport à l'inhibition suggérée, il nous a paru plus pertinent d'en faire une estimation indirecte en partant de l'attitude du sujet par rapport à la consigne (mouvement demandé par l'hypnotiseur en vue de tester l'inhibition).

Dans le tableau qui suit, les réponses aux questions relatives aux attitudes seront présentées selon l'ordre d'administration. Elles seront de plus présentées après regroupement en fonction des types d'exercice dans la figure qui fait suite au tableau.

(1) : Etaient ainsi passés en revue tous les exercices postérieurs à la fermeture des yeux, à l'exception du "Rêve" (08) car cet exercice n'aboutissait pas à un comportement observable.

(2) En effet, pour un exercice comme la "Rigidité du bras" (09), cela nous aurait conduit à une question de ce type : "Est-ce que vous aviez envie de ne pas pouvoir plier votre bras?", question fondée sur une négation et donc difficile à saisir.

Tableau 5-16 : ATTITUDES DES SUJETS ENVERS LES MOUVEMENTS PROPOSES (SUGGESTIONS OU TENTATIVES DE MOUVEMENTS, SELON QUE L'EXERCICE EST POSITIF OU NEGATIF) : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice		Effectifs					
		N			%		
		2- Envie de faire le mouvement	1- Neutralité	3- Refus du mouvement	2- Envie de faire le mouvement	1- Neutralité	3- Refus du mouvement
E.18.-	Abaissement de la main (04)	25	10	4	64	26	10
E.23.-	Rapprochement des mains (05)	17	16	6	44	41	15
E.28.-	Inhibition verbale (06)	17	12	6	49	34	17
E.34.-	Hallucination de la mouche (07)	5	39	1	11	87	2
E.44.-	Rigidité du bras	22	13	5	55	32	13
E.50.-	Hallucination de la musique (10)	14	26	0	35	65	0
E.54.-	Anosmie à l'ammoniaque (11)	14	24	2	35	60	5
E.59.-	Compulsion post-hypnotique (12)	8	17	11	22	47	31

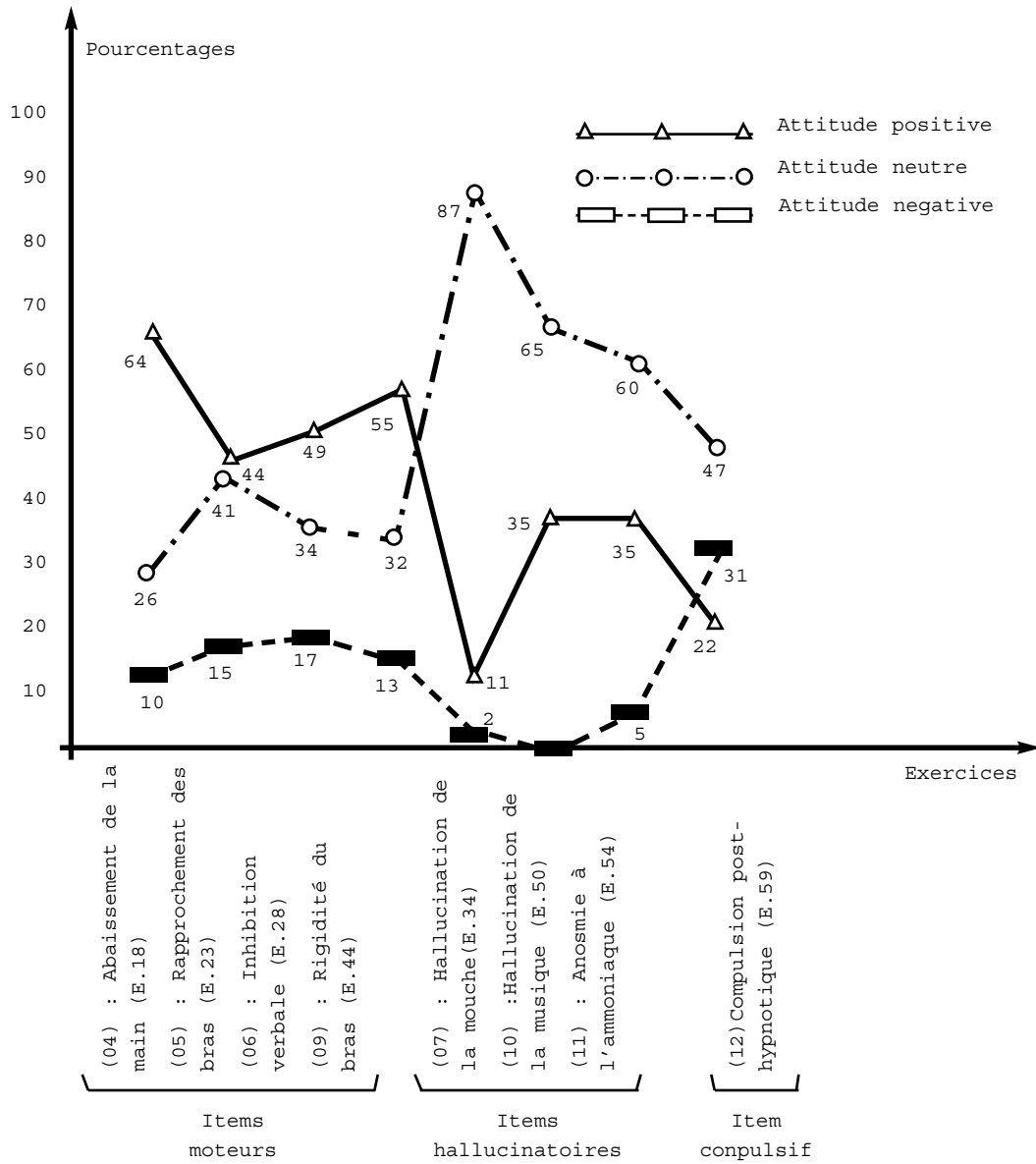


Figure 5-01.- Représentation graphique des attitudes des sujets envers les mouvements proposés (suggestions ou tentatives de mouvements), après regroupement selon les grands groupes d'exercices.

Comme on peut le constater dans la figure qui précède, les mouvements proposés à l'occasion des exercices moteurs sont généralement bien acceptés (44 à 64% des sujets disent avoir souhaité faire le mouvement proposé). Paradoxalement, l'acceptation des mouvements proposés n'est pas sensiblement différente que le mouvement soit l'aboutissement de la suggestion (suggestion motrice positive) ou qu'au contraire il s'y oppose (suggestion motrice négative).

En revanche, les attitudes des sujets par rapport aux mouvements liés aux hallucinations ou à la compulsion sont généralement "neutres" : les sujets ne souhaitent pas particulièrement l'avènement des mouvements suggérés. Là encore, on constate que l'attitude est la même qu'il s'agisse de l'attitude par rapport au comportement suggéré (hallucinations positives) ou de l'attitude par rapport au comportement s'opposant à la suggestion (hallucination négative : "anosmie à l'ammoniaque" (11)).

Enfin, on remarque que seule la compulsion post-hypnotique (12) est à l'origine d'attitudes franchement négatives. Alors que cette attitude d'antagonisme était pratiquement absente des autres exercices (de 0 à 17%), elle devient ici très courante (31% des réponses).

Les attitudes des sujets varient donc fortement selon les types d'exercices qui leur sont proposés. Le type d'attitude adopté semble d'ailleurs plus fonction du type d'exercice que du rapport positif ou négatif qui lie le mouvement à la suggestion.

Ces constatations peuvent faire l'objet d'une approche plus précise. En effet, il nous est possible de rechercher pour chaque type d'exercices le nombre total d'attitudes positives, neutres ou négatives qui ont été exprimées par les sujets (cf. tableaux 5-17 à 5-19) ⁽¹⁾.

(1) :On traitera chaque réponse à chaque exercice comme une variable particulière.

Tableau 5-17 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES DES SUJETS PAR RAPPORT AU MOUVEMENT PROPOSE ET LE TYPE DE SUGGESTIONS ADMINISTREES (POSITIVES OU NEGATIVES).

Type d'exercices moteurs	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices moteurs positifs	42	26	10
Exercices moteurs négatifs	39	25	11

C = .03, k2 = 0,12, n.s.

tableau 5-18 : RELATION ENTRE ATTITUDES DU SUJET ET TYPES D'EXERCICES HALLUCINATOIRES (HALLUCINATIONS POSITIVES OU NEGATIVES).

Type d'exercices hallucinatoires	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices hallucinatoires positifs	19	65	1
Exercices hallucinatoires négatifs	14	24	2

C = .19, k2 = 4,34.

après regroupement des exercices neutres et négatifs : f = .13, k2 = 2,24, n.s.

Tableau 5-19 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES ET LE TYPE GENERAL D'EXERCICES SUGGERES (HALLUCINATOIRES OU MOTEURS).

Type général d'exercices	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices moteurs (+ ou -)	81	51	21
Exercices hallucinatoires (+ ou -)	33	89	3
Exercice compulsif	8	17	11

k2 = 56,84, C = .43.

Les attitudes par rapport aux mouvements demandés ne varient pas, ou pratiquement pas, que le mouvement soit conforme à la suggestion (suggestions positives) ou qu'il s'y oppose (suggestions négatives). Et ceci, que la suggestion soit de type moteur ou de type hallucinatoire.

Par ailleurs, il existe bien une relation entre le type d'exercice (moteur, hallucinatoire, compulsif) et les attitudes (C=.43, p<.001). Les sujets ont tendance à souhaiter voir se produire l'ensemble des comportements proposés dans le cadre des suggestions motrices, ils ont tendance à manifester des réserves quant aux comportements liés aux exercices hallucinatoires et ont plutôt tendance à refuser les comportements de type compulsif.

Si les attitudes jouent certainement un rôle quant au niveau de difficulté des exercices puisque des attitudes radicalement différentes opposent les suggestions motrices (aisées) aux suggestions idéationnelles (difficiles), il ne semble pas, en revanche, qu'elles interviennent de façon directe dans l'élaboration du comportement du sujet puisqu'elles sont identiques, au sein d'un même type d'exercices, quel que soit le sens du comportement proposé par rapport à la suggestion (validant ou invalidant).

Plus concrètement, ce n'est pas parce que le sujet veut ressentir l'inhibition du bras qu'il veut souhaiter ne pas pouvoir le plier (comportement validant). Son attitude positive par rapport à ce type de suggestions l'amène à souhaiter tout ressentir, c'est à dire à ressentir pleinement l'inhibition, et donc à tenter véritablement d'exécuter le mouvement inhibé (comportement invalidant)⁽¹⁾.

La détermination du comportement du sujet s'effectue donc à un niveau inconscient même si, simultanément, le sujet a conscience de son attitude par rapport à la suggestion.

(1) : Dans la suggestion négative, le comportement paraît trouver deux origines simultanées : l'une inconsciente (suggestion inhibitrice), l'autre consciente (consigne de mouvement). La réussite ou l'échec à la suggestion dépend essentiellement du niveau d'investissement de la suggestion et se joue donc, comme dans le cas des suggestions positives, à un niveau inconscient.

5.14.- Variations du niveau de vigilance pendant les exercices.

Nous avons demandé aux sujets d'estimer les fluctuations de leur niveau de vigilance au fil des exercices. Comme nous allons le voir, dans la mesure où de nombreux sujets estiment que leur niveau de vigilance est resté stable pendant toute la séance, les variations observées restent minimales et, si elles peuvent nous apporter quelques renseignements sur la dynamique de la séance, elles ne peuvent cependant donner lieu à l'élaboration d'une série de variables indépendantes en vue des analyses factorielles.

Pour cette raison, nous présenterons ces données dans le tableau qui suit sans leur affecter une appellation codée.

tableau 5-20 : NIVEAUX DE VIGILANCE EN FONCTION DES EXERCICES : EFFECTIFS ET POURCENTAGES.

Nom de l'exercice	Effectifs			Pourcentages		
	veille	demi-sommeil	sommeil	veille	demi-sommeil	sommeil
Fermeture des yeux (03)	12	28	6	26	61	13
Abaissement de la main (04)	9	31	7	19	66	15
Rapprochement des bras (05)	11	31	6	23	64	13
Inhibition verbale (06)	10	31	7	21	64	15
Hallucination de la mouche (07)	14	28	6	29	58	13
Rêve (08)	13	27	8	27	56	17
Rigidité du bras (09)	9	30	8	19	64	17
Hallucination de la musique (10)	15	24	9	31	50	19
Anosmie à l'ammoniaque (11)	16	24	8	33	50	17
Compulsion post-hypnotique (12)	29	15	4	61	31	8

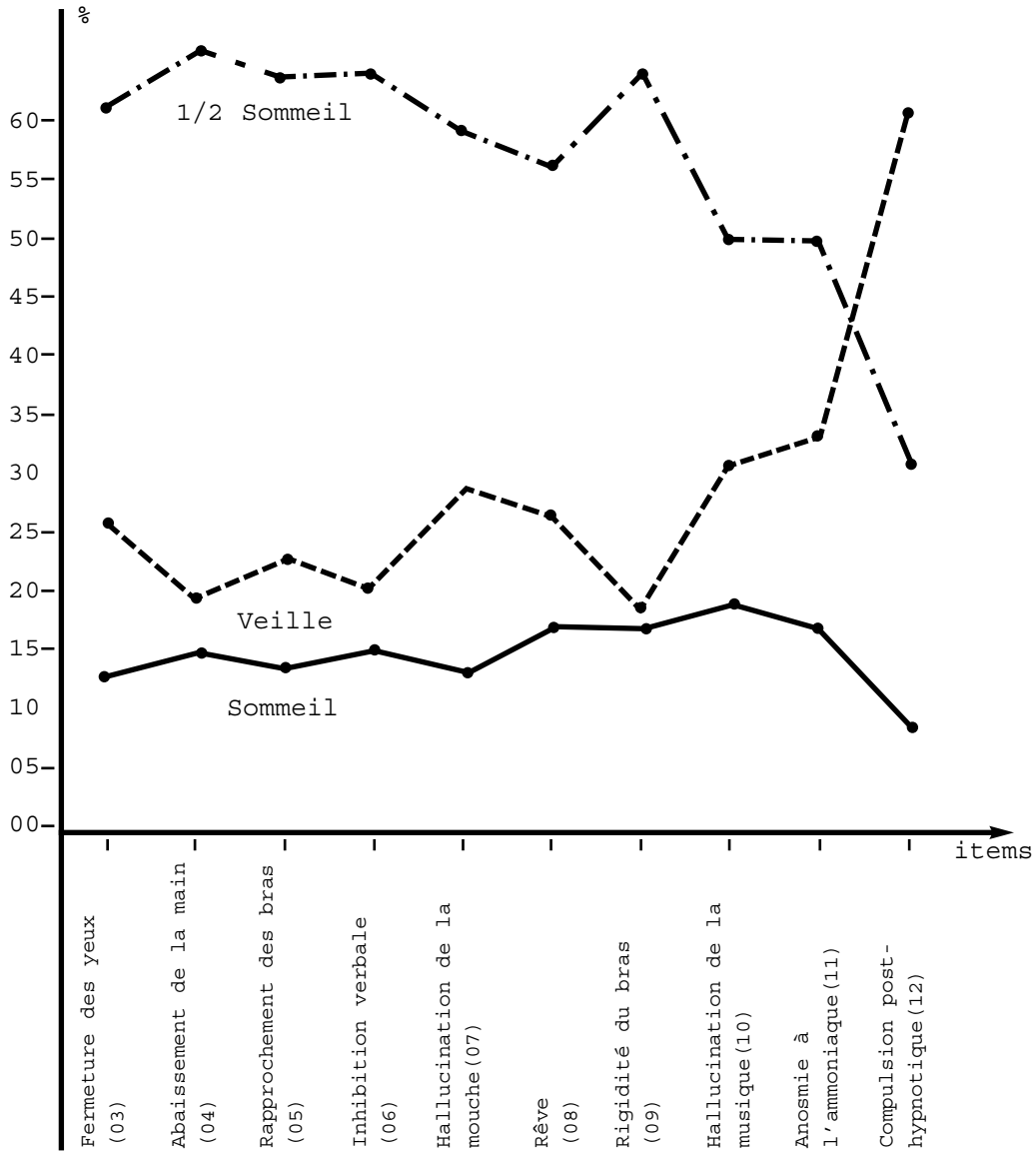


Figure 5-02 : Niveaux de vigilance au fil des exercices : représentation graphique.

Malgré la faiblesse des variations observées des niveaux de vigilance correspondant aux neuf exercices faits pendant l'hypnose, on peut déjà observer un certain nombre d'indications.

Les exercices de type hallucinatoire sont générateurs de "réveil".

En effet, la proportion de sujet se disant "éveillés" s'accroît lors de chacun des exercices hallucinatoires (07,10,12).

Les suggestions de type moteur facilitent l'apparition ou la réapparition (Rigidité du bras (09)) du demi-sommeil.

Il y a donc des fluctuations de la vigilance qui apparaissent en relation aux types d'exercices proposés; plus les exercices sont générateurs de résistance (cf. paragraphe sur les attitudes 5.13 et sur les ouvertures des yeux 4.141) et plus les sujets ont, sans doute comme défense, tendance à se réveiller.

Ces fluctuations liées à la nature des exercices affectent surtout les états dits de "veille" et de "demi-sommeil". En revanche, le nombre des sujets qui disent "dormir" reste stable tout au long de la séance, avec cependant une légère tendance à s'accroître en fin de séance (du rêve (08) à l'hallucination de la musique (10)).

Enfin, on remarquera que, conformément aux suggestions et à la situation (sujets ayant tous réouverts les yeux), les sujets ont tendance à s'estimer "éveillés" (61%) lors de la suggestion post-hypnotique. Cependant, on doit aussi remarquer que, malgré leurs yeux ouverts, un nombre appréciable de sujets s'estiment encore dans un état de demi-sommeil (31%) ou même dans un véritable état de sommeil (8%).

Une telle persistance des appréciations de sommeil et de demi-sommeil pourrait soit être envisagée comme la cause des succès observés à l'occasion de la suggestion post-hypnotique, soit comme une forme de "rationalisation" pour rendre compte de la compulsion lorsqu'elle a eu lieu, mais en fait il n'en est rien. Il n'existe pas de relation entre cette appréciation relative à la vigilance et les scores obtenus par les sujets à cet exercice : $f = .09, 48s, N.S.$ Cette "persistance" reflète quelque chose qui est, apparemment, sans relation avec la suggestibilité et qui a déjà été évoqué⁽¹⁾ à propos des comportements des sujets, une certaine latence nécessaire au retour à un éveil complet, latence qui irait dans le sens d'un modèle étatique de l'hypnose.

(1) : cf. p. 274.

Reste maintenant à présenter deux variables subjectives qui ont été proposées aux sujets afin de caractériser leurs modalités de réveil.

- Modalités subjectives du réveil.

A la fin du questionnaire portant sur le vécu des suggestions, nous évoquions le moment du "réveil" (ouverture des yeux) en demandant au sujet jusqu'à quel point il avait alors eu l'impression d'un changement d'état.

Nous présentons, dans le tableau, la variable qui correspond à cette question, ainsi qu'une variable construite après coup à partir des réponses spontanées des sujets et qui concerne le désir ressenti par le sujet de se réendormir ou de continuer la séance après le compte à rebours du réveil.

**tableau 5-21 : MODALITES SUBJECTIVES DU REVEIL :
RESULTATS ET CODIFICATION.**

Code	Nom de la variable	N	%
C.03.-	<u>Impression d'un changement d'état au "réveil".</u>		
C.031.-	<u>Non</u>	17	38
C.032.-	<u>Oui</u>	28	62
C.04.-	<u>Désir de se rendormir1(*)</u>		
C.041.-	<u>Non</u>	26	76
C.042.-	<u>Oui</u>	8	24

(*) : cette variable ne correspond pas à une question : ce sont des émergences spontanées chez les sujets ayant "commenté" le réveil (34 sujets) qui sont ici prises en compte.

Pour la plupart, les sujets vivent le "réveil" comme un changement d'état. Cette proportion devrait encore être augmentée si l'on devait tenir compte des nombreux sujets qui répondent par la négative à cette question mais qui précisent plus loin, dans le questionnaire, que le "réveil" ne s'est fait que progressivement après la réouverture des yeux.

Enfin, on remarquera que, parmi les sujets qui commentent le réveil, on trouve environ un sujet sur quatre pour préciser avoir ressenti le désir de se rendormir au moment où l'hypnotiseur suggérait le réveil.

Ce comportement qui constitue une résistance par rapport à la suggestion de "réveil" fournit une indication intéressante sur la finalité de l'hypnose. Le désir de s'endormir ou de se rendormir à ce moment précis de la séance, où l'enjeu est le retour au réel, pourrait dévoiler une tendance chez ces sujets à utiliser l'état hypnotique comme une défense par rapport à l'autre et par rapport à la réalité.

5.15.- Mémorisation et hypnose.
.....

Introduction
.....

La présence de l'amnésie post-hypnotique a souvent été considérée comme constituant l'un des principaux critères de l'état hypnotique⁽¹⁾. En effet, cette amnésie était interprétée comme le signe de la réelle inconscience du sujet pendant l'hypnose, ou encore comme le signe d'un changement radical de la conscience pendant l'hypnose ("mémoires alternantes")⁽²⁾.

Dans le cadre des recherches contemporaines de type expérimental, l'amnésie post-hypnotique est, en revanche, plutôt considérée comme un artefact que comme un phénomène "essentiel". En effet, l'amnésie est alors considérée comme résultant des suggestions implicites véhiculées par la tradition hypnotique, d'où le parti pris de nombreux auteurs américains de la traiter comme une suggestion parmi d'autres et donc de l'induire délibérément à l'aide de suggestions verbales.

Aucun de ces deux points de vue n'ayant été véritablement démontré, il nous a paru intéressant dans le cadre de cette étude de ne pas suggérer l'amnésie et d'étudier de façon approfondie les capacités d'évocation post-hypnotiques des sujets puis, après évocation par l'expérimentateur, les caractéristiques durables de la mémorisation.

Avant de présenter l'ensemble des résultats observés, précisons tout d'abord dans quelles conditions et en réponse à quelles questions ces deux types de données relatives aux capacités mnésiques ont été recueillies.

Afin de mesurer les capacités d'évocation, nous avons procédé de la façon qui suit.

(1) : C'est le cas dans la plupart des échelles de mesure qui ont été élaborées jusqu'au début du XXème siècle.

(2) : Ce concept employé par JANET (1889) évoque la mise en place pendant l'hypnose d'une nouvelle conscience déterminée par des fragments psychiques qui n'ont pas accès à la conscience de veille.

Dès le réveil des sujets, nous leur posions la question suivante : "Pourriez-vous m'indiquer brièvement, et dans l'ordre si possible, les différents exercices que je vous ai demandé de faire après la fermeture des yeux et le décompte de "1" à "20"? Le temps accordé aux sujets pour effectuer ce rappel n'était pas limité.

Lorsque ces derniers semblaient avoir épuisé leur capacité de rappel, l'expérimentateur insistait une nouvelle fois en disant : "Est-ce bien tout?". Lorsque le sujet, après ces deux questions, n'avait pas pu évoquer plus de quatre items, l'expérimentateur le réhypnotisait⁽¹⁾ brièvement en comptant de 1 à 10 puis lui donnait la suggestion suivante : "Maintenant, vous pouvez vous rappeler tout ce qui s'est passé pendant la séance"".

Cette deuxième approche devait nous permettre de lever la suggestion implicite d'amnésie au cas où celle-ci aurait été responsable des difficultés de rappel. Au cas où les difficultés de rappel auraient été dues à un phénomène de double conscience et à l'incommunicabilité des contenus appartenant à ces deux types de conscience, la seconde hypnotisation aurait dû permettre le retour à une parfaite mémorisation, les contenus rappelés pendant cette deuxième séquence d'hypnose devant en toute logique redevenir inaccessible lors du second réveil. Nous pouvons dire dès maintenant que la seconde partie de cette proposition n'a jamais pu être observée dans le cadre de nos expériences.

(1) : Signalons ici que, dans la très grande majorité des cas, cette réinduction rapide aboutissait à la réapparition d'un état hypnotique analogue à celui qui avait été obtenu pendant la première séance d'hypnose tant au niveau subjectif (témoignage fourni par le sujet) qu'au niveau objectif : on pouvait noter la réapparition des comportements, des attitudes caractéristiques de la première séance d'hypnose (réapparition des troubles du langage, de l'hypotonie, etc...).

Quant à l'approche des troubles durables de la mémorisation, elle nous a été rendue possible par l'emploi du questionnaire systématique d'exploration du vécu des suggestions. En effet, lors de ce questionnaire, il était essentiel pour nous que les sujets se rappellent avec la plus grande précision possible les exercices, leur déroulement et les impressions subjectives ressenties à cette occasion. Nous avons donc été amené, à chaque fois que le sujet avait mal ou pas du tout mémorisé un exercice, à lui rappeler cet exercice, le contenu des suggestions qui lui avaient été données à cette occasion et ses réactions comportementales. C'est à partir des réactions du sujet à cette description que nous lui fournissions et des réponses qu'il apportait ensuite aux questions que nous lui posions, que nous avons été amené à distinguer quatre troubles de la mémorisation :

A = Amnésie totale d'un exercice et de son déroulement

a = Amnésie d'une partie de l'exercice

A° = Amnésie fragmentaire : oubli d'un fragment très court concernant un mouvement accompli ou un fragment marquant des suggestions

D = Distorsion : le sujet croit avoir fait tel ou tel mouvement, alors que l'observateur a noté un mouvement ou une réaction différente.

Très fréquemment, l'amnésie fragmentaire (A°) et la distorsion (D) concernent le même type d'exercice et tout particulièrement le dénouement même de l'exercice. Le sujet ayant une amnésie fragmentaire dira : "Je ne sais plus si j'ai plié mon bras alors qu'on me disait que c'était impossible". Le sujet manifestant une distorsion dira : "j'ai plié mon bras", alors qu'en fait, il n'a pas plié son bras.

Ces grandes orientations étant précisées, il nous reste maintenant à présenter les résultats observés⁽¹⁾.

(1) : Nous présenterons les résultats bruts observés sur 49 sujets, et non seulement sur les 48 qui ont été retenus pour les analyses, car l'un des sujets éliminés avait été uniquement écarté à cause d'une amnésie complète qui, bien entendu, l'empêchait de participer aux recherches sur le vécu de l'hypnose et de la suggestion. Mais ce sujet sera ici présent, du moins au niveau des résultats bruts, puisqu'il représente un cas extrême des troubles de la mémorisation.

5.151.- Capacités d'évocation post-hypnotiques : difficultés de rappel.
.....

Comme nous l'avons déjà dit un peu plus haut, nous avons demandé aux sujets dès leur réveil de nous rappeler les exercices faits sous hypnose. Toute évocation, même sommaire, fut notée positivement. Les résultats sont les suivants.

5.151.1.- Etude du nombre total des évocations (rappel des exercices).
.....

5.151.11.- Nombre de rappels au réveil.
.....

Nous présentons dans le tableau et la figure qui suivent la distribution des nombres d'exercice évoqués par les sujets.

**tableau 5-22 : DISTRIBUTION
DES NOMBRES DE "RAPPELS "
LORS DU REVEIL.**

Nombre de rappels	Effectifs	%
0	1	22
1	0	
2	3	
3	7	78
4	5	
5	6	
6	6	
7	11	
8	7	
9	3	
N = 49 m = 5,57 s = 2,19		

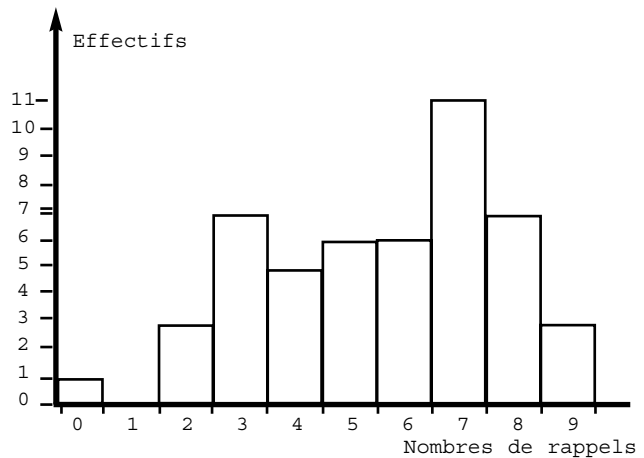


Fig. 5-03. - Histogramme des nombres de "rappels" lors du "Reveil".

Comme on peut le constater, les sujets ont tendance à se remémorer assez aisément les exercices réalisés sous hypnose : la moyenne des rappels est de 5,57 sur 9 et le nombre de rappels le plus couramment observé (modalité) se situe à 7.

Seul un des 49 sujets ne se rappelle aucun exercice. Les sujets qui ont les plus faibles capacités mnésiques, mis à part le sujet dont nous venons de parler, se souviennent d'au moins 2 exercices.

Si l'on conserve le critère d'amnésie utilisé dans l'échelle "A" de Stanford : rappel inférieur ou égal à 3 exercices sur 9, on constate un pourcentage de 22% de sujets "amnésiques", ce qui n'est pas très éloigné du pourcentage de 32% rapporté par HILGARD dans son premier groupe normatif⁽¹⁾. L'amnésie étant suggérée dans l'échelle "A" de Stanford alors que, dans l'échelle utilisée ici, elle est totalement spontanée, il semble qu'on puisse dire que la suggestion d'amnésie n'est pas l'élément véritablement déterminant dans l'apparition des difficultés d'évocation.

Nous essaierons un peu plus loin de rechercher les causes de ces difficultés d'évocation, en étudiant les rapports qu'elles entretiennent avec la nature de la réponse (positive ou négative) apportée par le sujet aux suggestions et leur relation avec le niveau de suggestibilité général des sujets.

5.151.12.- Nombre total des rappels, après réhypnotisation des sujets
les plus amnésiques.
.....

Nous l'avons déjà dit, lorsque les sujets se souvenaient de quatre exercices ou moins, ces sujets étaient rapidement réhypnotisés et questionnés sous hypnose à propos des exercices oubliés dont on leur suggérait qu'ils redevenaient extrêmement accessibles.

(1) : WEITZENHOFFER et HILGARD (1959).

Comme nous l'avons déjà noté un peu plus haut, dans tous les cas où des souvenirs réapparaissent au cours de la seconde hypnotisation, ceux-ci ne disparaissent jamais de la conscience des sujets lors du second réveil, ce qui s'inscrit en faux contre toutes les théories qui font de l'amnésie le signe d'une incommunicabilité entre deux modalités de conscience : conscience de veille et conscience hypnotique (dédoublement de conscience, mémoires alternantes, etc.).

Bien qu'il ne soit pas très rigoureux de mélanger des sujets ayant eu une "levée d'amnésie" avec des sujets n'ayant eu qu'une première occasion de rappel, il est intéressant de voir ce qu'il reste de l'amnésie post-hypnotique lorsque les sujets les plus amnésiques ont été réhypnotisés et soumis à une suggestion de rappel. Nous reportons donc la distribution du nombre total de rappels après réhypnotisation des sujets les plus amnésiques dans le tableau 5-23 et la figure 5-04 ci-dessous.

tableau 5-23 : DISTRIBUTION DES NOMBRES DE "RAPPELS" APRES REHYPNOTISATION DES SUJETS LES PLUS AMNESIQUES.

Nombre de rappels	Effectifs	%
0	1	02
1	0	00
2	0	00
3	2	04
4	5	10
5	6	12
6	8	16
7	15	31
8	9	18
9	3	06
N = 49 m = 6,29 s = 1,79		

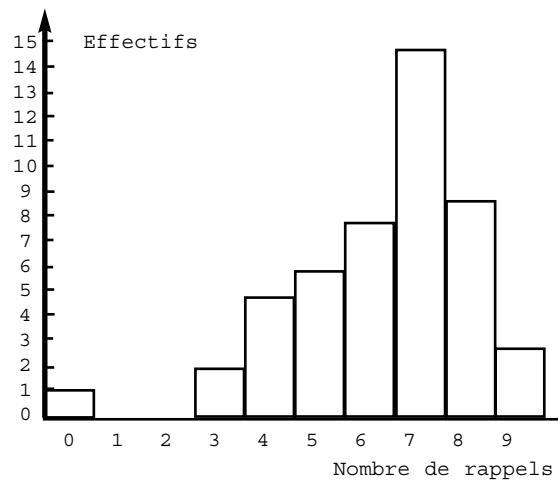


Fig. 5-04.- histogramme des nombres de "rappels" après réhypnotisation des sujets les plus amnésiques.

Il apparaît donc que, si l'on facilite par une réhypnotisation le rappel par les sujets des exercices, les tendances amnésiques des sujets ont tendance à disparaître complètement. La moyenne des rappels spontanés dépasse 6 sur 9 exercices (M=6,29, E.T.=1,79), la modalité se situant toujours à 7. L'amnésie, ou plutôt l'absence d'évocation, n'est donc pas apparemment consubstantielle à l'hypnose.

5.151.13.- Les modalités de rappel des sujets "amnésiques" soumis à une réinduction hypnotique.
.....

Dans le paragraphe précédent, nous avons déjà tenu compte des souvenirs qui réapparaissaient spontanément (du moins sans aide extérieure) lors de la réhypnotisation des sujets les plus amnésiques, c'est à dire des sujets se rappelant seulement quatre exercices ou moins. Nous nous proposons ici de présenter de façon plus détaillée les effets de cette réhypnotisation sur les capacités de remémoration de chaque sujet concerné et d'essayer d'en tirer une meilleure connaissance de la signification de ce type d'amnésie.

Tout d'abord, il nous paraît nécessaire de reporter ci-dessous, sujet par sujet, les variations des capacités de rappel introduites par la seconde réhypnotisation, ainsi que le niveau général de suggestibilité hypnotique de chacun des sujets concernés.

TABLEAU 5-24 : COMPARAISON SUJET PAR SUJET DU NOMBRE DE "RAPPELS" APPARAISSANT LORS DU "REVEIL" ET APRES REHYPNOTISATION ET RELATION AVEC LES SCORES OBJECTIFS DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE (N = 16s).

Sujets rehypnotises	Nombre d'items rappelés			Suggestibilité hypnotique
	Premier reveil	Rehypnotisation	total	
S1	4	0	4	1
S2	3	0	3	2
S3	3	4	7	5
S4	4	0	4	3
S5	3	4	7	7
S6 (1)	5	1	6	5
S7	3	1	4	8
S8	2	4	6	7
S9	2	6	8	7
S10	2	1	3	5
S11	3	4	7	6
S12 (1)	6	2	8	5
S13	4	2	6	2
S14	3	2	5	4
S15	0	0	0	4
S16	3	4	7	4
Moyenne	3,13	2,19	5,31	4,63
Ecart-type	1,36	1,91	2,18	2,06

(1) : Deux sujets se souvenant de plus de quatre exercices ont cependant été re-hypnotisés afin de lever l'amnésie car ils présentaient au niveau qualitatif des troubles marqués de la mémorisation.

Tout d'abord, on remarquera, à l'examen du tableau qui précède, que le nombre de rappels à l'issue de la seconde hypnotisation reste relativement faible : $M = 5,31$ sur 9. On ne peut donc pas dire, à proprement parler, que les suggestions de "rappel" engendrent véritablement un phénomène d'hypermnésie.

Par ailleurs, on remarquera que la suggestibilité de ces sujets les plus amnésiques ne s'écarte pas considérablement de la suggestibilité moyenne du groupe : elle est ici de 4,63 alors que, pour l'ensemble du groupe, elle était de 4,21. Il ne semble donc pas qu'il y ait un lien direct entre ces amnésies et le niveau général de suggestibilité.

De toutes façons, si cette amnésie était liée à la suggestibilité, on devrait trouver une relation très nette entre le niveau initial d'amnésie et le niveau de rappel lors de la seconde réhypnotisation (avec suggestion d'hypermnésie). Cette relation peut être calculée⁽¹⁾ en comparant les nombres d'items rappelés lors des deux "rappels", elle devrait être de signe négatif : $r = -.14$, $df = 14$, $c = -.53$, nS . La valeur numérique de cette relation reste extrêmement faible, il n'y a pas globalement de relation entre "amnésie" et "hypermnésie". Là encore, l'hypothèse d'une détermination par la suggestion du phénomène de rappel semble inféconde.

Mais il est peut-être erroné de vouloir expliquer ce phénomène de façon globale, comme s'il avait automatiquement la même nature chez tous les sujets. A ce propos, si l'on observe la courbe du nombre total de rappels après réhypnotisation, on constate qu'elle se présente sous une allure bimodale : d'un côté, des sujets restant amnésiques, et de l'autre, des sujets "récupérant" complètement (cf. tableau 5-25 et fig. 5-05).

(1) : Cette tendance devant d'ailleurs être facilitée objectivement par le simple fait que le nombre d'items disponibles ne saurait excéder 9 et donc que plus le sujet donne de réponses lors de la première évocation et moins il lui est possible d'en donner de nouvelles lors de la seconde évocation.

TABLEAU 5-25 : DISTRIBUTION DU NOMBRE TOTAL D'ITEMS RAPPELES PAR LES SUJETS SOUMIS A UNE REHYPNOTISATION (N = 16s).

Nombre d'items rappelés : veille + hypnose	Effectifs N=16
0	1
1	0
2	0
3	2
4	3
5	1
6	3
7	4
8	2
9	0

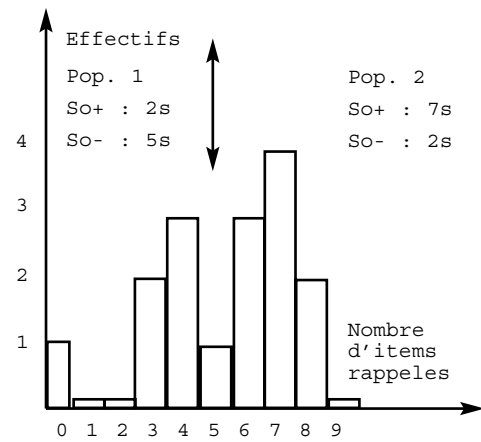


Fig. 5-05 - Histogramme du nombre total d'items rappelés par les sujets soumis à une rehypnotisation (N=16s).

A cette apparente opposition correspond en outre une opposition des sujets au niveau de la suggestibilité hypnotique. En effet, dans le sous-groupe "amnésique", les sujets sont généralement peu suggestibles (5 sujets sur 7) tandis que, dans le sous-groupe des sujets "non amnésiques", la suggestibilité est généralement élevée (7 sujets sur 9).

Il paraît alors souhaitable, si l'on veut mieux saisir le sens de ces difficultés d'évocation après l'hypnose, de distinguer parmi ces sujets ceux chez qui l'amnésie apparaît dans un contexte de forte suggestibilité et ceux chez qui elle apparaît dans un contexte de faible suggestibilité. C'est pourquoi, dans le tableau qui suit, nous avons représenté les différentes caractéristiques du rappel des sujets après séparation des sujets en deux groupes : l'un suggestible, l'autre non suggestible.

TABEAU 5-26 : COMPARAISON DES NOMBRES D'ITEMS RAPPELES LORS DU PREMIER ET DU DEUXIEME RAPPEL SELON QUE CES SUJETS "AMNESIQUES" SONT FORTEMENT OU PEU SUGGESTIBLES.

	Nombre moyen d'items rappelés			Suggestibilité hypnotique
	1er rappel	2eme rappel (apres rehypnotisation)	Total	
Sujets peu suggestibles (N=7s)	3,00	1,14	4,14	2,71 sur 8
Sujets fortement suggestibles (N=7s)	2,57	3,43	6,00	6,43 sur 8
Differente entre les t= moyernes	0,75	-2,52 ^{oo}	-1,69	
Differente entre les t= moyennes	0,75	-2,52 ^{oo}	-1,69	

^{oo} : p < .01

Comme on peut le constater, l'opposition entre sujets peu suggestibles et fortement suggestibles présentant des difficultés de rappel apporte un éclairage nouveau relatif aux difficultés d'évocation suivant l'hypnose. En effet, si le nombre d'items rappelés lors de la première évocation est sensiblement analogue, que les sujets soient fortement ou peu suggestibles (respectivement 2,57 et 3,00), le nombre d'items retrouvés à l'occasion de la seconde hypnotisation varie de façon statistiquement significative (respectivement 3,43 et 1,14). La réhypnotisation et la suggestion d'hypermnésie n'a donc d'effet important que sur les sujets fortement suggestibles. Aussi, si l'amnésie des sujets fortement suggestibles peut éventuellement s'expliquer en termes de suggestion et de suggestibilité⁽¹⁾, il semble qu'il faille chercher ailleurs l'origine de ce phénomène lorsqu'il se manifeste chez des sujets peu suggestibles. Probablement sommes-nous là confrontés à un effet du refoulement. Mais l'apparition massive d'un tel mécanisme chez des sujets que leur faible niveau de suggestibilité tend à faire considérer comme non-hypnotisé relève du paradoxe. En effet, chez ces sujets, il semble que l'hypnose ne reste pas dépourvue d'effets sur la conscience alors même que ces sujets arrivent à résister efficacement aux suggestions qui leur sont faites.

(1) : Nous faisons cette restriction, car la levée de l'amnésie par la suggestion de l'amnésie n'implique pas automatiquement en corrélaire que cette amnésie provenait de la suggestion implicite d'amnésie.

5.151.2.- Variations de la remémoration en fonction des exercices.
.....

Nous avons jusqu'à présent étudié le problème des capacités d'évocation, en nous centrant sur les sujets. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous réexaminerons ce problème en partant cette fois des exercices eux-mêmes, afin de rechercher si le phénomène d'oubli les affecte dans les mêmes proportions ou si, au contraire, les facultés d'évocation varient d'un exercice à l'autre.

Dans le tableau qui suit, nous présenterons les exercices en les ordonnant en fonction de leur facilité d'évocation, telle qu'elle est déterminée lors du rappel qui suit immédiatement l'hypnose (cf. alinéa 5.151.11).

**tableau 5-27 : FREQUENCE D'EVOCATION DES DIFFERENTS EXERCICES
LORS DU PREMIER RAPPEL : RESULTATS ET CODIFICATION.**

Nom de l'exercice	N	Frequence	% d'evocations
Rapprochement des bras	(05)	43	88
Abaissement de la main	(04)	39	80
Reve	(08)	39	80
Anosmie a l'ammoniaque	(11)	35	71
Suggestions post-hypnotique	(12)	33	67
Rigidite du bras	(09)	31	63
Hallucination de la musique	(10)	19	39
Hallucination de la mouche	(07)	18	37
Inhibition verbale	(06)	16	33

Comme on peut le constater, la fréquence d'évocation des six premiers exercices est très voisine, puisqu'en effet cela va de 33 à 43 rappels. En revanche, les trois derniers exercices sont rarement évoqués : de 16 à 19 rappels sur 49 sujets.

Pour essayer de comprendre ces disparités du taux de rappel, on peut être tenté d'imaginer qu'il existe une relation entre le fait que l'item soit oublié et son niveau de difficulté. Plus un exercice est rarement réussi, moins il est fréquemment évoqué, le sujet rejetant hors conscience les échecs, sources de discordances.

Cette relation peut être étudiée de deux façons : d'une façon globale, en recherchant la relation entre taux d'évocation et taux de succès, ou de façon plus fine, en recherchant les relations qui unissent, exercice par exercice, la réussite à l'exercice et son évocation (ou non) par le sujet.

La première de ces approches est extrêmement facilement réalisable : on calcule la corrélation unissant pourcentages de succès et pourcentages d'évocation des exercices. La corrélation observée est la suivante : $r=.52$ ($t=1,65$). Cette corrélation, bien que relativement élevée, n'est pas significative en raison du faible nombre des paires comparées ($N=9$), on ne peut donc conclure de ces résultats qu'il existe une relation entre niveau d'évocation et niveau de difficulté des exercices.

La seconde de ces approches suppose, comme nous l'avons déjà dit, le croisement exercice par exercice entre la réussite ou l'échec à l'exercice et l'évocation ou la non évocation de ce même exercice par chacun des sujets (cf. tableau 5-28).

Les deux variables étant dichotomisées, le coefficient de corrélation est un coefficient phi, le signe que nous lui affectons doit permettre d'orienter la relation qui unit les deux variables : lorsque le coefficient est positif, les sujets ont tendance à plutôt évoquer les items réussis, lorsqu'il est négatif, l'évocation est plus axée sur les échecs que sur les réussites.

tableau 5-28 : RELATION UNISSANT LA REUSSITE (OU L'ECHEC) ET LE RAPPEL (OU L.'OUBLI) DE L'EXERCICE (N = 49s).

Nom de l'exercice	N	Coefficient de correlation :
Abaissement de la main	(04)	.15
Rapprochement des bras	(05)	.05
Inhibition verbale	(06)	.02
Hallucination de la mouche	(07)	.01
Reve	(08)	.05
Rigidite du bras	(09)	.03
Hallucination de la musique	(10)	-.26
Anosmie a l'ammoniaque	(11)	-.32 ^o
Suggestions post-hypnotique	(12)	-.13

Comme on peut le constater, il n'y a pour l'ensemble des sujets que très rarement relation entre score et évocation. La seule relation statistiquement significative apparaît dans le cas de l'"ammoniaque": les sujets ont d'autant plus tendance à évoquer l'exercice qu'ils y ont échoué.

Une dernière tentative peut encore être faite pour rechercher une relation éventuelle entre score et mémorisation. En effet, on peut se demander si l'oubli d'un item ne provient pas d'une discordance entre les résultats obtenus à cet item et le niveau général de suggestibilité. Dans cette optique, les sujets les plus suggestibles oublieraient les items qui correspondent à un échec et les sujets les moins suggestibles oublieraient les items réussis.

Dans le tableau 5-29 qui suit, nous présenterons les coefficients phi obtenus pour l'ensemble des exercices, après croisement du score et du niveau d'évocation, par les différents sous-groupes de sujets que l'on peut discriminer en tenant compte de leur niveau de suggestibilité et d'amnésie.

tableau 5-29 : ETUDE DES CORRELATIONS ENTRE SCORE A L'EXERCICE ET MEMORISATION DE L'EXERCICE DANS LES QUATRE SOUS-GROUPES DE SUJETS DEFINIS PAR L'INTERACTION : SUGGESTIBILITE x NIVEAU DE RAPPEL (9 EXERCICES SONT PRIS EN CONSIDERATION POUR CHAQUE SUJET).

	Sujets fortement suggestibles	Sujets peu suggestibles	Total
Sujets amnesiques	N=9 phi= -.07	N=7 phi= -.25	N=16 phi= .07
Sujets non amnesiques	N=14 phi= .06	N=19 phi= .22	N=33 phi= .11
Total	N=23 phi= .03	N=26 phi= .18	N=49 phi= .04

Ce tableau montre que, chez les sujets peu suggestibles, qu'ils soient ou non amnésiques, une relation statistiquement significative apparaît entre le score à l'exercice et l'évocation ou non de l'exercice par les sujets, cette relation est positive : les sujets ont tendance à plutôt oublier les exercices qui ont fait l'objet d'un échec, cette relation reste cependant extrêmement faible numériquement puisqu'elle varie, selon les regroupements, de .18 à .25.

On remarquera que cette relation ne va pas dans le sens de l'hypothèse que nous avons formulée : ce n'est pas pour des raisons de discordances que les sujets "oublent" de rappeler tel ou tel exercice.

Puisqu'apparemment, il semble qu'on ne puisse trouver de relation entre performance des sujets à l'exercice et oubli ou évocation de ces exercices par les sujets, il semble qu'il faille plutôt chercher la raison des "oublis" faits par les sujets dans la structure même du test : dans la nature et dans la position chronologique des items.

Dans cette perspective, on remarquera que les trois exercices moteurs impliquant une mobilisation du ou des bras font partie des exercices aisément rappelés. On remarquera, tout particulièrement, la prédominance des deux premiers exercices moteurs bénéficiant sans doute d'un effet d'ordre (évocation plus fréquente des premiers et des derniers éléments d'une liste). C'est probablement ce même effet, s'adjoignant à la dimension de "réveil" de l'ammoniaque (11), qui explique la facilité avec laquelle cet item est rappelé.

L'appartenance à ce groupe d'items (facilement évocables) des suggestions relatives à la suggestion post-hypnotique, alors que ces suggestions sont administrées très brièvement entre la rigidité du bras (09) et l'hallucination de la musique (10) s'explique probablement par l'effet de "rappel" introduit par le signal post-hypnotique (coups de crayon), car en effet la plupart des sujets en entendant ce signal repense au contenu de la suggestion.

Enfin, la position du rêve (08) dans ce groupe des items facilement remémorés s'explique très probablement par la suggestion de rappel qui est donnée aux sujets au moment même du rêve : "Si vous avez rêvé, vous pouvez vous rappeler nettement... très nettement... tous les détails de ce rêve". Par ailleurs, le rêve commence par une réinduction de sommeil, ce qui le place en tête de la deuxième série d'items.

Les trois exercices les moins rappelés se situent en milieu de séance, ne supposent aucune action motrice véritablement marquante et volontaire et ne font l'objet d'aucune suggestion de "rappel". Il s'agit des deux hallucinations et de l'inhibition verbale (07), (10), (06).

5.151.3.- Variable retenue pour l'analyse factorielle.
.....

La seule variable conservée relative aux amnésies d'évocation est une variable globale qui caractérise les capacités de rappel des sujets en distinguant : les sujets plutôt amnésiques, les sujets ayant un rappel normal et les sujets hypermnésiques (cf. tableau 5-30, ci-dessous).

Puisque l'amnésie, dont la littérature sur l'hypnose fait généralement état, n'est rien d'autre qu'une amnésie d'évocation, cette variable nous permettra de garder une classification des sujets en fonction de ce concept traditionnel d'amnésie post-hypnotique.

**tableau 5-30 : CAPACITES D'EVOCATION POST-HYPNOTIQUE :
RESULTATS ET CODIFICATION.**

Nom de la variable	N	%
C.26. - <u>Capacites d'evocation post-hypnotique</u>		
C.261. - <u>Nulles ou presque (0 a 3 items)</u>	10	21
C.262. - <u>Moyennes (4 a 6 items)</u>	17	35
C.263. - <u>Grandes (7 a 9 items)</u>	21	44

5.152.- Troubles durables de la mémorisation : amnésies et distorsions.
.....

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons considéré comme oubliés les items n'ayant pas été évoqués spontanément par les sujets lors du "rappel" qui suit immédiatement le "réveil". En fait, l'enquête systématique faite postérieurement à propos du vécu des exercices nous a permis de constater que, dans la plupart des cas, ces non-rappels ne correspondent pas à un oubli véritable des exercices. En effet, dès que l'hypnotiseur évoque succinctement le contenu de l'exercice, le sujet retrouve immédiatement, ou presque, le souvenir précis des événements qui s'y rapportent. Cette récupération mnésique s'accompagne généralement d'une expression de type exclamatif marquant la reconnaissance : "Ah oui! le rêve!".

Dans certains cas cependant, l'amnésie persiste après l'évocation. Cette amnésie persistante peut se manifester de façon directe, le sujet disant : "Non, je ne me souviens pas de cela!", ou de façon indirecte à travers des réponses indécises, plus ou moins contradictoires, faites sur un ton hésitant ou interrogatif. Dans ce dernier cas, nous demandions au sujet s'il avait véritablement l'impression de se souvenir de l'exercice en question.

Quatre types de troubles mnésiques ont été distingués :

1- les distorsions : le sujet en décrivant l'exercice, et surtout sa réponse à l'exercice, décrit un comportement non conforme à l'observation qui en a été faite par l'hypnotiseur. Le plus souvent, le comportement qui est rapporté contredit la réponse comportementale observée; le sujet a conscience de cet épisode de la séance mais la conscience qu'il en a s'oppose à la réalité, produisant une inversion du sens de sa réponse. Il s'agit donc d'un mécanisme s'apparentant au "déli" au sens freudien du terme : "refus de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante" (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967, p.115), avec mise en place au niveau de la conscience d'une perception en opposition à la réalité.

Concrètement, ce type de distorsion peut apparaître dans la plupart des exercices; ainsi certains sujets vont avoir l'impression de plier le bras en l'absence de tout mouvement (09) ou de ne pas l'avoir plié alors qu'ils l'ont plié, d'autres sujets croiront ne pas avoir fait le moindre mouvement pour chasser la mouche alors qu'ils l'ont chassée avec la plus grande vigueur...

Viennent ensuite trois types d'amnésies dont deux ne diffèrent entre elles que de façon quantitative :

2- les amnésies totales : dans ces amnésies, le sujet oublie un exercice ou un passage marquant de la séance dans sa totalité. Tout particulièrement seront oubliés : - le décompte de 1 à 20 qui conclut l'induction (cf. annexe 1, p.@), 9 fois, - le rêve (08), 3 fois, - l'hallucination de la mouche (07), 2 fois, etc...

Comme on peut le constater, les deux items les plus fréquemment oubliés sont par nature essentiellement passifs, ne supposant aucun mouvement en réponse aux suggestions. Si, par ailleurs, on examine les items (peu nombreux) qui sont oubliés alors que se déroule un mouvement, on constate que, lors de la passation de ces exercices, les sujets se caractérisaient par une apparence très grande de sommeil⁽¹⁾.

Quant au sujet S.39, seul sujet à être totalement amnésique de toute la séance, si l'on examine l'ensemble de ses comportements pendant la séance, force est de constater qu'il se comporte plus comme un dormeur que comme un sujet éveillé : il n'arrive en aucun cas à maintenir ses bras à l'horizontale, il ouvre les yeux à un moment où la voix enregistrée change d'intensité, il essaie à plusieurs reprises de parler mais n'arrive qu'à faire des mouvements de lèvres ne s'accompagnant d'aucune émission sonore, ses réactions actives qui restent extrêmement rares consistent en des gestes minimes d'aspect lent et automatique. Le sujet a une respiration profonde qui évoque le sommeil, respiration parfaitement audible pendant l'induction et immédiatement après. Enfin, signalons que l'observateur a noté, à plusieurs reprises, sur le livret d'observation, l'analogie entre le comportement du sujet et un comportement de sommeil.

(1) : Il s'agit essentiellement des sujets S.26 et S.41.

Ainsi donc, aux amnésies totales correspondent des moments passifs, des moments de retrait. Ces épisodes d'amnésie correspondent-ils à de véritables épisodes de sommeil pendant l'hypnose? Mais, s'il en était bien ainsi, les sujets devraient se réveiller lorsqu'ils se remettent à agir en réponse aux suggestions. Or, il n'en est rien. Ces épisodes seraient donc plutôt de l'ordre d'un pseudo-sommeil (léthargie?) pendant lequel la conscience se ferme aux contenus externes pour probablement s'ouvrir à des représentations conscientes qui "refoulées" au réveil donnent au sujet l'impression d'un vide total.

3- Les amnésies partielles : ces amnésies ne concernent plus qu'un fragment d'un exercice donné. Comme précédemment, elles frappent tout particulièrement le décompte qui achève l'induction : le sujet ne se rappelle plus qu'un fragment du décompte. Elles touchent aussi de façon privilégiée l'inhibition verbale (06) : le sujet ne se rappelle plus alors l'une des deux demandes qui lui ont été faites de prononcer son prénom. Elle n'apparaît que très rarement à l'occasion des autres exercices, si ce n'est à l'occasion du rêve (08) : oublis de certains détails, impression de flou. Il semble donc qu'on puisse envisager ces amnésies partielles comme une forme plus limitée au niveau de la durée des amnésies totales, une forme d'amnésie donc, reflétant une fermeture épisodique de la conscience aux stimulations extérieures, analogue à celle se produisant dans le sommeil.

4- Les amnésies fragmentaires : ces amnésies se différencient très nettement des amnésies précédentes en ce qu'elles concernent un fragment actif de la séance : le sujet a oublié un comportement-réponse qu'il a exécuté soit en réponse aux suggestions (ou aux consignes), soit spontanément, soit avec l'aide de l'hypnotiseur. Ce type d'amnésie se rencontre surtout pour les exercices moteurs : abaissement de la main (04), rigidité du bras (09), le sujet ne sait plus alors qu'elle a été l'issue du mouvement suggéré, il ne sait plus s'il a ou non plié le bras, abaissé sa main, etc.

On le rencontre assez fréquemment à propos des mouvements compulsifs suggérés dans le cadre des hallucinations : (07), (10).

Il semble donc, puisque dans pratiquement tous les cas l'effet de ce type d'amnésie est de rendre impossible une appréciation subjective de réussite ou d'échec, que ces dernières amnésies soient beaucoup plus proches du mécanisme qui sous-tend les distorsions que de celui qui sous-tend les deux autres formes d'amnésie. Elles se différencient cependant très nettement de la distorsion en ce que le réel n'est pas reconstruit selon le désir du sujet (déli) mais oublié massivement (sans doute en raison des résistances du sujet et de son anxiété) : on peut donc, apparemment, considérer ces amnésies fragmentaires comme de l'ordre du "refoulement".

Maintenant que nous avons pu préciser qualitativement le sens de ces différents troubles durables de la mémorisation, il nous semble nécessaire d'en préciser les caractéristiques quantitatives : occurrence chez les sujets selon les exercices.

5.152.1.- Présentation des résultats bruts.
.....

Pour l'ensemble de nos 49 sujets, puisque nous examinons les souvenirs correspondant à 10 exercices, le nombre total des exercices examinés s'élevait à 490. Comme, par ailleurs, le nombre des non-réponses s'élevait à 1, c'est à un total de 489 réponses possibles que doivent être rapportés les différents troubles de la mémorisation observés.

**tableau 5-31 : TROUBLES DURABLES DE LA
MEMORISATION : RESULTATS BRUTS.**

Type d'amnesies	nombre d'ocurrences	%
1- Distorsions	13	03
2- Amnesies fragmentaires	14	03
3- Amnesies partielles	19	04
4- Amnesies totales	29(o)	06(°)
Nombres d'amnesies de toutes sortes (2,3,4).	62(°)	13
Nombre de troubles mnésiques de toutes sortes (1,2,3,4)	75(°)	15

(o) : Si l'on retire le sujet S.39 totalement amnésique, le nombre d'amnesies totales devient 19(04%), le nombre d'amnesies de toutes sortes devient 52(11%) et le nombre de troubles mnésiques devient 55(14%).

Ce premier bilan montre la rareté relative des troubles mnésiques durables puisqu'ils n'apparaissent au total que dans 13% des cas.

Les troubles mnésiques complets, les plus spectaculaires, ne représentent que 6% des réponses; c'est dire leur rareté, d'autant qu'un des sujets est responsable à lui seul de 10 de ces 28 amnésies.

Cette dernière observation doit nous amener d'ailleurs à nous interroger sur la participation des différents sujets à l'ensemble de ces troubles mnésiques : trouve-t-on quelques items oubliés chez la plupart des sujets ou, au contraire, les oublis sont-ils le fait de quelques sujets isolés ne se rappelant presque rien?

tableau 5-32 : DISTRIBUTION DES TROUBLES MNESIQUES DURABLES : FREQUENCE ET POURCENTAGE.

nombre de troubles mnésiques observés	effectifs	%
0	17	35
1	19	39
2	7	14
3	2	12
4	0	
5	2	
6	0	
7	1	
...	0	
10	1	

Total = 49 (1) Moyenne = 1,35 Ecart-type = 1,91

(1) : Si nous limitons le nombre de sujets à 48 (car le sujet totalement amnésique ne peut, à cause même de son amnésie, participer aux analyses factorielles) la moyenne et l'écart-type deviennent :
 m = 1,17
 E.T. = 1,45.

Comme on peut le voir ici, les troubles mnésiques isolés apparaissent assez fréquemment puisque 39% des sujets manifestent 1 trouble mnésique pour un total de 10 réponses données et que 14% des sujets manifestent 2 troubles mnésiques pour toujours 10 réponses : ce sont donc 53% des sujets qui présentent ainsi des troubles mnésiques isolés. En revanche les sujets présentant des troubles mnésiques de façon massive (5 troubles mnésiques ou plus) sont seulement au nombre de 4, dont un sujet totalement amnésique. Celui-ci ayant été exclu des analyses, il ne reste plus que trois sujets présentant plus de 4 items amnésiques ou distordus, soit au total 17 troubles de la mémorisation pour 3 sujets, soit 30% du total de ces troubles.

5.152.2.- Variables retenues pour les analyses.
.....

A partir des données brutes présentées ci-dessus, nous avons été amené à élaborer deux types distincts de variables. Les variables du premier type permettent de décrire les caractéristiques mnésiques globales des sujets, tandis que celles du second type permettent la description, exercice par exercice, de ces caractéristiques mnésiques.

5.152.21.- Caractéristiques mnésiques globales.
.....

Nous présentons dans le tableau 5-33 qui suit les cinq variables qui ont été retenues. En raison de la faiblesse des effectifs, chaque variable est seulement dichotomisée et oppose les sujets ne présentant aucun trouble de ce type à ceux qui en présentent un ou plus.

**tableau 5-33 : TROUBLES DURABLES DE LA MEMORISATION :
RESULTATS CODES.**

Code	Nom de la variable	N	%
C.21.	- <u>Distorsions</u>		
	C.211. - Absence	37	77
	C.212. - Presence	11	23
C.22.	- <u>Amnesies fragmentaires</u>		
	C.221. - Absence	36	75
	C.222. - Presence	12	25
C.23.	- <u>Amnesies partielles.</u>		
	C.231. - Absence	35	73
	C.232. - Presence	13	27
C.24.	- <u>Amnesies totales.</u>		
	C.241. - Absence	34	71
	C.242. - Presence	14	29
C.25.	- <u>Frequences des troubles de la rememoration.</u>		
	C.251. - Jamais	20	42
	C.252. - Rares (1 fois)	18	37
	C.252. - Frequences (2 fois et plus)	10	21

Les chiffres qui sont reportés ci-dessus diffèrent légèrement de ceux rapportés dans les données brutes car alors c'était le nombre d'occurrences et non le nombre de sujets qui était rapporté. Par ailleurs, on remarquera que bien que ces différents troubles durables de la mémorisation n'apparaissent que rarement, on rencontre cependant chacun d'entre eux chez au moins un sujet sur 4.

5.152.22.- Caractéristiques mnésiques, exercice par exercice.
.....

Là encore, la faiblesse des effectifs nous amène à certaines simplifications. Tout d'abord, il n'est pas possible de continuer à discriminer les différents types de troubles mnésiques; nous traiterons donc là de la même façon les distorsions, amnésies, etc. Par ailleurs, bien que certains exercices d'un même sujet comprennent parfois (mais cela reste exceptionnel) plusieurs types de troubles mnésiques, il ne pourra ici être question de tenir compte de cette diversité, on se contentera d'indiquer que l'exercice a été mal ou non mémorisé.

Bien que deux des exercices s'accompagnent d'un nombre trop restreint de troubles de la remémoration pour qu'une variable puisse être constituée, nous présenterons tous les exercices de la même façon. Seuls, cependant, les exercices retenus pour l'analyse factorielle seront précédés d'une appellation codée.

**tableau 5-34 : VARIABLES CODEES CARACTERISANT
CHAQUE EXERCICE AU NIVEAU MNESIQUE.**

Code	Nom de l'exercice	N°	Problèmes de mémorisation	
			1- Non	2- Oui
E.12.-	Fermeture des yeux (03)		33	15
E.14.-	Abaissement de la main (04)		43	5
/	.- Rapprochement des mains (05)		46	2
E.25.-	Inhibition verbale (06)		43	5
E.31.-	Hallucination de la mouche (07)		40	8
E.36.-	Rêve (08)		43	5
E.41.-	Rigidité du bras (09)		43	5
E.47.-	Hallucination de la musique (10)		44	4
/	.- Anosmie à l'ammoniaque (11)		46	2
E.55.-	Compulsion post-hypnotique (12)		43	5

Mise à part la "fermeture des yeux" qui, seule, génère un nombre important de difficultés mnésiques (les sujets oublient le décompte de 1 à 20) et l'"hallucination de la mouche", il n'apparaît apparemment pas d'autre relation marquante entre la nature de l'exercice et les problèmes de mémorisation.

Cette apparente indifférenciation entre les exercices disparaît si l'on se situe à un niveau non plus quantitatif mais qualitatif. En effet, une relation assez forte apparaît qui lie le type d'exercice à la nature des troubles mnésiques observés.

En effet, si l'on reprend la distinction que nous avons faite au début de ce chapitre (cf. pp.424-427) entre troubles mnésiques (D, A°)⁽¹⁾ reflétant le "refoulement" ou le "déni" d'une part et troubles mnésiques (A, a)⁽²⁾ reflétant une absence d'investissement de la réalité extérieure du même ordre que celui qui se produit dans l'endormissement d'autre part, et si l'on recherche l'interaction entre ces types de troubles mnésiques et les exercices classés en trois groupes selon le niveau d'activité ou de passivité qu'ils impliquent⁽³⁾, on constate l'apparition d'une relation très nette entre le type d'exercices et le type de troubles mnésiques (cf. tableau ci-dessous).

tableau 5-35 : RELATION ENTRE TYPE D'EXERCICES ET TYPE DE TROUBLES MNESIQUES.

Niveau de passivité	Type de troubles mnésiques	
	Distorsions (D) Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie totale (A) Amnésie partielle (a)
Totalement passif : (03,08)	1	19
Plutôt passif : (06, 07, 10, 11, 12)	19	11
Actif : (04, 05, 09)	9	3

C = .58, $\chi^2 = 19,14$, $p < .001$.

(1) : D = Distorsions, A° = Amnésies fragmentaires.

(2) : A = Amnésies totales, a = Amnésies partielles.

(3) : Ces trois types d'exercices peuvent être caractérisés ainsi : - Exercices totalement passifs, pendant lesquels aucune activité n'est demandée aux sujets, on rangera dans cette catégorie : l'induction hypnotique (Fermeture des yeux, 03), le rêve (08). - Exercices plutôt passifs mais dans lesquels, cependant, quelques interventions actives sont demandées ou suggérées aux sujets : parler pour l'inhibition verbale (06), bouger pour chasser la mouche (07), battre la mesure ou fredonner pour l'hallucination de la musique (10),... - Exercices actifs, pendant lesquels le sujet doit en permanence agir. Ce groupe englobe évidemment trois des exercices moteurs : Abaissement de la main (04), Rapprochement des bras (05), Rigidité du bras (09).

La relation qui apparaît dans le tableau qui précède entre type de troubles mnésiques et type d'exercices est élevée : $C = .38$, $k^2 = 19,14$ et significative au seuil de $.001$.

Les exercices passifs sont ceux pour lesquels l'amnésie totale (A) ou partielle (a) se manifeste le plus souvent, tandis que les exercices actifs sont le lieu privilégié de la distorsion (D) et de l'amnésie fragmentaire (A°).

On trouve donc bien là la confirmation numérique de ce qui avait déjà été évoqué au début de ce chapitre (cf. pp. @) à savoir qu'il existe une rupture profonde entre les troubles mnésiques, certains correspondant essentiellement à des exercices passifs, où le sujet peut se replier sur lui, désinvestir le réel, et les autres correspondant à des situations actives, pendant lesquelles le sujet est confronté à ses actes ou éventuellement à ses absences d'actes. Les troubles mnésiques du premier type ne semblent pas fondés sur le conflit mais plutôt sur un retrait perceptif de l'ordre de celui qui se produit dans le sommeil, alors que ceux du second type proviendraient plus spécifiquement des effets du conflit entre désir et actions se manifestant alors sous la forme du "refoulement" ou du "déli" (amnésie fragmentaire et distorsions).

5.152.3.- Relations entre troubles mnésiques durables et divers indices.
.....

Puisque nous disposons pour chaque exercice du score à l'exercice et du niveau de vigilance, nous allons, dans les lignes qui suivent, étudier les relations entre types de remémoration, score à l'exercice et niveau de vigilance. Le croisement entre types de remémoration et vigilance sera tout particulièrement intéressant puisqu'il nous a semblé que certains problèmes mnésiques paraissaient résulter d'un désinvestissement complet du monde extérieur s'apparentant au sommeil.

5.152.31.- Types de remémoration et réponse comportementale à l'exercice.
.....

Dans le tableau qui suit, nous allons présenter le croisement des scores obtenus à l'exercice et les modalités de rappel de ce même exercice par le sujet. L'analyse porte sur 10 exercices par sujet, soit au total 490 réponses. Huit réponses nous manquant, l'étude portera sur 482 réponses.

tableau 5-36 : RELATION ENTRE SCORE A L'EXERCICE ET TROUBLES MNESIQUES DURABLES A L'EXERCICE.

Score à l'exercice	Caractéristiques du rappel.				
	Distorsions (D)	Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie partielle (a)	Amnésie totale (A)	Rappel normal
(-)	2	2	6	9	144
(P-) (1)	3	1	1	6	44
(P+) (1)	2	5	1	3	53
(+)	4	3	7	10	183

(1) : (P-) : réponse partielle notée négativement
(P+) : réponse partielle notée positivement

La faiblesse des effectifs impose des regroupements. Le plus simple consiste à réunir les scores positifs (+ et P+) et les scores négatifs (- et P-).

Au niveau mnésique, on pourra également réunir D et A° d'une part et A et a d'autre part. Les résultats du test du Chi carré sont les suivants : $k^2=6,87$ et $C=.11$. La relation n'est pas significative. Il n'y a donc pas de relation entre la nature du score à l'exercice et la façon dont cet exercice est mémorisé par le sujet.

Un autre regroupement peut être envisagé où, cette fois, les scores limites, qu'ils soient positifs (P+) ou négatifs (P-) seront regroupés et opposés aux scores franchement positifs (+) ou négatifs (-). Le regroupement au niveau mnésique sera inchangé. L'hypothèse étant que, lorsqu'un score est conflictuel (P+ et P-), le souvenir de l'exercice est plus vraisemblablement distordu ou amnésié que lorsqu'il est aconflictuel.

Une relation de ce type est vérifiée à l'aide du Chi carré : $k^2 = 8,98$, $C=.14$, $df=2$, relation peu étroite mais significative au seuil de .05.

5.152.32.- Types de remémoration et niveaux de vigilance à l'exercice.

Une analyse du même type que celle exposée précédemment peut être menée afin de rechercher la relation entre niveau de vigilance et type de remémoration. L'étude porte là encore sur 48 sujets et sur 10 exercices par sujet. Le nombre de non réponses étant égal à 5, l'étude portera sur 475 réponses au total.

tableau 5-37 : RELATION ENTRE NIVEAU DE VIGILANCE A L'EXERCICE ET TROUBLES MNESIQUES DURABLES RELATIFS A L'EXERCICE.

Vigilance pendant l'exercice	Caractéristiques du rappel.				
	Distorsions (D)	Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie partielle (a)	Amnésie totale (A)	Rappel normal
Veille	2	2	2	4	128
Demi-sommeil	7	8	11	11	231
Sommeil	2	1	2	12	62

Les résultats du Chi carré confirment l'existence d'une relation entre types de mémorisation et niveaux de vigilance à l'exercice : $k^2 = 13,28$, $C = .17$, $df = 4$, cette relation est significative au seuil de .01.

Cette relation est due essentiellement aux amnésies totales et partielles qui sont reliées de façon privilégiée à une appréciation de la vigilance en termes de sommeil.

Si l'on isole complètement l'amnésie totale et qu'on regroupe ensemble les différents autres troubles du rappel en tant qu'ils sont mineurs (n'affectant qu'un fragment de l'exercice) et qu'en conséquence ils ne sont pas représentatifs de la vigilance et de la mémorisation de l'exercice dans son ensemble, on observe une relation plus étroite : $k^2 = 20,36$, $C = .20$, $df = 4$, significative au seuil de .001.

5.2.- ANALYSE FACTORIELLE DU VECU DE LA SUGGESTION.
.....

5.21.- Généralités.
.....

L'analyse factorielle a été conduite à partir des 48 sujets retenus pour les analyses.

Les variables analysées sont celles qui ont été présentées dans la partie descriptive concernant le vécu de la suggestion. Ces variables sont au nombre de 43; elles concernent l'appréciation par le sujet de sa réponse aux suggestions (réussite ou échec), la qualité de la remémoration des exercices, le niveau d'intensité ressentie des forces suggérées, le niveau d'automatisme des effets suggérés, le niveau de réalité de l'imagerie suggérée, etc.

En raison, d'une amélioration du questionnaire, au cours de l'expérience (après 6 sujets), un nombre important de non-réponses caractérisent certaines des variables. Ces non-réponses viennent déséquilibrer partiellement l'analyse, surtout à partir du 5ème facteur⁽¹⁾.

(1) : Nous avons préféré, malgré cette difficulté, conserver la totalité des 48 sujets, afin de garder la possibilité d'établir des comparaisons entre cette analyse et les autres qui portent toutes sur 48 sujets.

Les différents facteurs, extraits par l'analyse des correspondances, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**tableau 5-38 : PRESENTATION DES VALEURS NUMERIQUES
DES 8 PREMIERS FACTEURS EXTRAITS LORS DE L'ANALYSE DES
VARIABLES RELATIVES AU SEIN DES SUGGESTIONS.**

	V.P. Valeur propre (1)	POURC. % d'inertie extraite par le facteur	CUM. Cumulation des %
Facteur 1	0,182	11,032	11,032
Facteur 2	0,110	6,656	17,689
Facteur 3	0,101	6,106	23,794
Facteur 4	0,099	6,012	29,806
Facteur 5	0,090	5,448	35,254
Facteur 6	0,077	4,656	39,910
Facteur 7	0,074	4,465	44,375
Facteur 8	0,068	4,131	48,506

On remarquera la prédominance du facteur 1 sur les autres facteurs. De plus, on observera la quasi égalité des facteurs 2, 3 et 4 avec respectivement un pourcentage d'inertie de 6,66, 6,012, 6,01.

Toujours au niveau des généralités, examinons maintenant les relations entre ces facteurs et les variables placées en éléments supplémentaires (ne participant donc pas à la constitution des facteurs). Puisque les variables analysées ici sont relatives au vécu des suggestions, les variables supplémentaires qui figurent sont celles qui permettent d'appréhender globalement les différences de comportement (scores) et les différences de vécu hypnotique (altération globale du fonctionnement mental, altération du niveau de conscience et du niveau de vigilance pendant l'hypnose).

Dans le tableau 5-39 qui suit, nous avons indiqué les niveaux de saturation (exprimés en pourcentages) de ces différentes variables sur les quatre premiers facteurs dégagés par l'analyse des correspondances à partir de l'ensemble des données correspondant à l'analyse du vécu des suggestions.

tableau 5-39 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES 4 PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS AU SEIN DES VARIABLES SYNTHETIQUES SUPPLEMENTAIRES.

Codif.	Intitulé	F.1	F.2	F.3	F.4
C.492.	Mouvements automatiques (Qs 1+)	-12	-10	2	-3
C.502.	Perte de contrôle durable ou forte (Qs 2+)	-21	1	0	-4
C.512.	Altération de la personnalité (Qs 3+)	0	-6	-8	-1
C.522.	Altération de la conscience du temps (Qs 3+)	-10	0	0	0
C.532.	Altération des capacités réflexives (Qs 5+)	-1	-6	0	-2
C.542.	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs 6+)	-32	-1	-1	-3
C.552.	Altération des capacités d'orientation / environnement (Qs 7+)	-5	-1	0	-1
C.562.	Altération des capacités de mémorisation (Qs 8+)	-10	-4	-1	-4
C.382.	Altération globale du fonctionnement pendant hypnose	-31	-4	0	0
C.372.	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+)	-33	-6	-1	0
C.322.	Forte suggestibilité motrice (SM+)	-43	-1	-4	3
C.332.	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+)	-51	-2	1	-1
C.342.	Forte suggestibilité hypnotique globale (ST+)	-55	-1	-2	0

On remarquera, au regard de ce tableau la relation extrêmement forte qui unit les différentes variables synthétiques de suggestibilité (C.322, C.332, C.342) au premier facteur (respectivement C.P.=-43, -51, -55).

Au niveau des variables centrées sur les modifications de l'état de conscience, on remarque de la même façon la prédominance de la relation qui les unit au facteur 1 : - c'est le cas tout particulièrement pour les variables "Altération globale du fonctionnement mental" (C.382, C.P.=-31) et "Altération du niveau de conscience et de vigilance" (Ncv+, C.382, C.P.=-33).

Quant aux variables synthétiques (C.49 à C.56) prises en compte pour établir le niveau d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (C.382), on remarquera que cinq d'entre elles sont assez fortement saturées sur le Facteur 1 et tout particulièrement celles qui concernent la "Perte d'orientation par rapport à la situation" (perte du réel) (C.542, C.P.=-32) et la "Perte de contrôle pendant l'hypnose" (C.502, C.P.=-21).

Il semble donc, dès à présent, que les facteurs issus de l'analyse du vécu de la suggestion soient, à l'exception du premier, sans grandes relations avec les variables décrivant les modifications les plus caractéristiques du fonctionnement mental pendant l'hypnose.

Pour des raisons dues à l'analyse elle-même, nous ne présentons pas les facteurs de façon successive. Nous présenterons d'abord les Facteurs 1 et 4 qui peuvent valablement être interprétés de façon isolée. Puis, nous analyserons les Facteurs 2 et 3 sous la forme d'un plan factoriel.

5.22.- Analyse du premier Facteur.
.....

Le premier facteur, comme nous l'avons déjà dit, se distingue très nettement des autres facteurs, puisqu'en effet il extrait sensiblement un pourcentage d'inertie deux fois plus grand que celui qui est extrait par le deuxième facteur.

Ce facteur, comme c'est généralement le cas dans l'analyse des correspondances, est un facteur général opposant les réponses positives aux réponses négatives. Ici, il oppose la suggestibilité à la non suggestibilité.

Cette opposition, telle qu'elle se dévoile à partir de l'ensemble des réponses subjectives des sujets, recoupe étroitement celle qui correspond aux scores objectifs, puisque la saturation de la variable supplémentaire : "Suggestibilité hypnotique globale" (C.342) est très élevée (C.P.=-55).

Bien entendu, dire de ce facteur qu'il représente la suggestibilité hypnotique, c'est rester au niveau le plus descriptif; il serait évidemment dommage d'en rester là et de ne pas tenter de déduire des regroupements observés sur ce facteur les caractéristiques subjectives de cette suggestibilité.

A cette fin, nous allons passer en revue les différentes variables qui contribuent à l'élaboration de ce facteur; c'est à partir de cet ensemble que nous tenterons d'approfondir la notion même de suggestibilité. Le facteur étant un facteur général, nous nous contenterons d'examiner les variables situées en son pôle (-), celles qui constituent le pôle (+) en constituant l'opposition.

Description.
.....

Parmi les variables les mieux expliquées par le Facteur 1, on en remarquera trois qui viennent caractériser le vécu des inhibitions suggérées : - Effort intense pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (E.453, C.P.=38), - Effort intense pour tenter de parler lors de l'"inhibition verbale" (E.293, C.P.=2), - Pas eu assez de force pour plier le bras (E.463, C.P.=26). Le sujet exerce sa volonté, mais celle-ci est mise en échec par la suggestion.

**TABLEAU 5-40 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR
RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (-).**

C.P.	Codif.	Nature des items		
-55	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).	-14	D.122°.- Réussite lors de la fermeture des yeux (03+).
-51	C.332°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).	-14	D.402°.- Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-43	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).	-13	E.223. - Mouvement totalement involontaire lors du "Rapprochement des mains" (05).
-40	D.462°.-	Réussite à l'exercice "Rêve" (08+).	-13	D.542°.- Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
-39	D.642°.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10+).	-12	C.492°.- Mouvements automatiques(Qs1+).
-38	E.453. -	Effort intense pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).	-10	E.213. - Mouvement pleinement réalisé lors du "Rapprochement des mains" (05).
-37	E.383. -	A rêvé pendant l'exercice du "Rêve" (08).	-10	C.242°.- Présence d'amnésies totales (A).
-33	D.342°.-	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).	-10	E.312. - Problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-33	C.372° -	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+).	-10	C.522°.- Altération de la conscience du temps(Qs4+).
-32	C.542°.-	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6+).	-10	C.562°.- Altération des capacités de mémorisation (Qs8+).
-31	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).	-09	C.032. - Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au "Réveil".
-30	D.722°.-	Réussite à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12+).	-08	E.592. - Veut ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).
-29	E.502. -	Souhaite battre la mesure lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-08	E.243. - Force ressentie intensément lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-27	E.602. -	Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (12).	-08	S.013°.- Vigilance de type "demi-sommeil" pendant les exercices.
-27	E.493. -	Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-08	D.262°.- Réussite au "Rapprochement des mains" (05+).
-27	E.293. -	Effort intense pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).	-08	C.212°.- Présence de "distorsions" (D).
-26	E.433. -	Inhibition pleinement réalisée lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).		
-26	E.463. -	Pas eu assez de force pour plier le bras ("Rigidité du bras" (09)).		
-23	E.583. -	Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).		
-21	C.502°.-	Perte de contrôle durable ou forte (Qs2+).		
-20	C.261. -	Capacité d'évocation post-hypnotique : nulle ou presque.		
-18	E.333. -	Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).		
-17	E.393. -	Forte réalité des images du "Rêve" (08).		
-17	E.352. -	Faible réalité de la perception lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).		
-16	E.392. -	Faible réalité des images du "Rêve" (08).		
-16	E.442. -	Souhaite plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).		
-14	E.573. -	Mouvement pleinement réalisé lors de la "Compulsion post-hypnotique" (12).		
-14	E.532. -	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'anosmie suggérée (11 ₁).		

**TABLEAU 5-41 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR
RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+).**

C.P.	Codif.	Nature des items
55	C.341°.-	Faible suggestibilité hypnotique globale (SO-).
43	E.491.	- Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
41	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
40	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible (SI-).
39	C.541°.-	Pas de perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6-).
37	C.371°.-	Peu ou pas d'altération du niveau de conscience-vigilance (Ncv-).
36	E.501.	- Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
36	D.461°.-	Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
33	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
33	E.571.	- Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
33	D.341°.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
26	S.011°.-	Vigilance de type veille pendant les exercices.
26	E.351.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
25	D.721°.-	Echec à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12-).
25	D.641°.-	Echec à l'exercice "hallucination de la musique" (10-).
23	E.381.	- N'a pas rêvé pendant l'exercice du "Rêve" (08).
22	E.341.	- Ne souhaite pas particulièrement chasser la mouche lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
21	E.331.	- Mouvement suggéré non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
21	E.611.	- Pas d'efforts pour ne pas faire le mouvement lors de l'ex. "Compulsion post-hypnotique" (12).
21	E.601.	- Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).
20	D.541°.-	Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (09-).
19	E.511.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
16	E.271.	- Inhibition non réalisée dans l'exercice "Inhibition verbale" (06).
16	E.222.	- Mouvement partiellement involontaire lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
16	E.451.	- Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
16	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (Qs2-).
15	D.121.	- Echec à l'exercice "Fermeture des yeux" (03-).
14	C.491°.-	Mouvements non automatiques (Qs1-).
14	E.432.	- Inhibition partiellement réalisée lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
13	E.291.	- Absence d'efforts pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).
13	C.561°.-	Pas d'altération des capacités de mémorisation (Qs8-).
12	E.391.	- Absence de réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
11	C.031.	- Pas d'impression d'un changement d'état au "réveil", selon le sujet.
10	D.401°.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
09	C.241°.-	Absence d'amnésies totales.
09	E.531.	- A parfaitement senti l'odeur lors de l'"anosmie suggérée" (111).
09	C.521.	- Pas d'altération de la conscience du temps (Qs4-).

Par ailleurs, le Facteur 1 regroupe un ensemble d'items marquant la réussite totale aux suggestions, tout particulièrement pour les suggestions idéationnelles : "Rêve" (E.383, C.P.=37); "Hallucination de la musique" (E.493, C.P.=27); "Hallucination de la mouche" (E.333, C.P.=18); "Compulsion post-hypnotique" (E.573, C.P.=14); "Inhibition du bras" (E.433, C.P.=26).

Toujours parmi les items les plus fortement saturés sur ce facteur, on notera un ensemble d'items marquant la dimension volontaire, impulsive des comportements effectués en réponse aux suggestions : - Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (E.602, C.P.=27), - Mouvement totalement involontaire lors de la compulsion post-hypnotique (E.583, C.P.=23), - Mouvement totalement involontaire (E.223, C.P.=13).

Au niveau des désirs, on remarquera l'expression par le sujet de son désir de faire les mouvements suggérés en réponse à la suggestion lors des exercices les plus généralement refusés : - Envie de fredonner ou de battre la mesure (E.502, C.P.=29), - Envie de retirer la chaussure (E.592, C.P.=8). On remarquera de plus que les sujets ressentent le désir de plier leur bras au moment de la suggestion d'inhibition (E.442, C.P.=16).

Enfin, on remarquera au niveau des facultés d'évocation que la tendance à ce pôle du facteur est à l'oubli : "Capacités d'évocation post-hypnotique nulles ou presque" (C.261, C.P.=20).

Interprétation du Facteur 1.
.....

Le facteur 1, qui exprime la dimension subjective de la suggestibilité, fait apparaître un vécu profondément dissocié comme l'événement subjectif majeur qui vient sous-tendre l'apparition des comportements de suggestion.

En effet, c'est bien par un mécanisme dissociatif que le sujet peut être simultanément celui qui, inconsciemment, raidit son bras et celui qui veut et tente consciemment de le plier sans pouvoir y arriver.

De la même façon, c'est encore un mécanisme dissociatif qui va générer des mouvements "impulsifs", vécus comme totalement involontaires, qui sont donc non initiés à un niveau inconscient mais seulement appréhendés après coup par la conscience et alors éventuellement inhibés.

La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur un changement des structures de la décision, dont nous trouvons ailleurs l'écho et la caractérisation à travers les variables synthétiques supplémentaires.

Par ailleurs, on remarquera que la dimension de l'imaginaire et de sa qualité apparaît en définitive peu liée à la suggestibilité, puisque ces dimensions n'apparaissent qu'en retrait sur le Facteur 1 et que, de plus, ce Facteur 1 n'est pas toujours lié à l'illusion la plus intense; ainsi, à ce pôle, on trouve à égalité des rêves aux images fortement ou faiblement réelles (E.393, C.P.=17; E.392, C.P.=16), un vécu peu réel de l'hallucination de la mouche (E.352, C.P.=17), un fort vécu de la force suggérée lors du rapprochement des mains (E.243, C.P.=8) et une absence totale de vécu de la force suggérée lors de la force suggérée lors de l'abaissement de la main (E.191, C.P.=7).

Ainsi donc, si la conscience du sujet accueille l'imagerie suggérée, elle n'apparaît pas comme l'élément déterminant, de même qu'il n'apparaît pas essentiel que cette imagerie prenne valeur de "réalité" pour que la suggestion puisse influencer le comportement.

La suggestibilité hypnotique, telle qu'elle se dégage de l'analyse factorielle du vécu de la suggestion, apparaît comme essentiellement caractérisée par la perte de contrôle volontaire sur les actions et les comportements. Le comportement est déterminé hors conscience, la volonté du sujet reste embryonnaire, incapable de s'y opposer, d'où une expérience vécue dont les caractéristiques générales sont d'ordre dissociatif.

La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur un changement des structures mentales de contrôles de l'action. Ce changement apparaît lié à une modification générale de l'état de conscience, comme en témoignent nos variables supplémentaires.

Ainsi, on remarque que la note globale synthétique d'hypnose (QsT+) est fortement "expliquée" par ce facteur (C.382, C.P.=31), de même que d'ailleurs l'appréciation par le sujet de la modification de son niveau de conscience et de vigilance (C.372°, C.P.=33). Parmi les variables synthétiques retenues pour mesurer l'hypnose, on remarquera que les plus fortement saturées sur ce facteur sont :

- La perte de l'orientation par rapport à la situation (C.542°, C.P.=32) qui représente en fait la perte du sens du réel, car le sujet n'établit pas les cadres mêmes de son action : le sujet n'a plus conscience du lieu (laboratoire) et de la signification de la situation (expérience).

- La perte de contrôle par rapport à ses actions (forte ou durable) (C.502°, C.P.=21).

- L'automatisme des mouvements (C.492°, C.P.=12).

- L'altération de la conscience du temps (C.522°, C.P.=12).

- L'altération des capacités de mémorisation (C.562°, C.P.=10).

Perte de l'orientation par rapport au réel et perte de contrôle apparaissent donc comme les deux dimensions essentielles sous-jacentes caractérisant le vécu de la suggestion.

Cette relation fondamentale entre l'hypnose et le vécu de la suggestibilité hypnotique apparaît également de façon directe au niveau de la corrélation qui relie ce premier facteur au premier facteur de l'analyse du vécu de l'hypnose ($f = .78$).

5.23.- Analyse du Facteur 4.

Le Facteur 4 est d'une importance tout à fait comparable à celle des Facteurs 2 et 3 (V.P.=0,09 et Pourcentage=6,012).

Cependant, si les Facteurs 2, 3 et 5 sont essentiellement centrés sur les problèmes de mémorisation et de désir, le Facteur 4 apparaît comme essentiellement lié à la suggestibilité et à ses formes.

Le rapport du Facteur 4 à la suggestibilité n'est pas comparable à celui qui faisait du Facteur 1 un reflet de l'opposition entre sujets suggestibles et sujets non suggestibles. Le Facteur 4 fait apparaître une opposition entre deux types de suggestibilité.

Cette opposition, dont nous préciserons les détails dans la description détaillée des deux pôles (voir un peu plus loin), apparaît déjà lorsque l'on étudie la projection des exercices de suggestibilité (intervenant ici seulement comme variables supplémentaires) sur le plan factoriel 1x4 (cf. schéma ci-dessous).

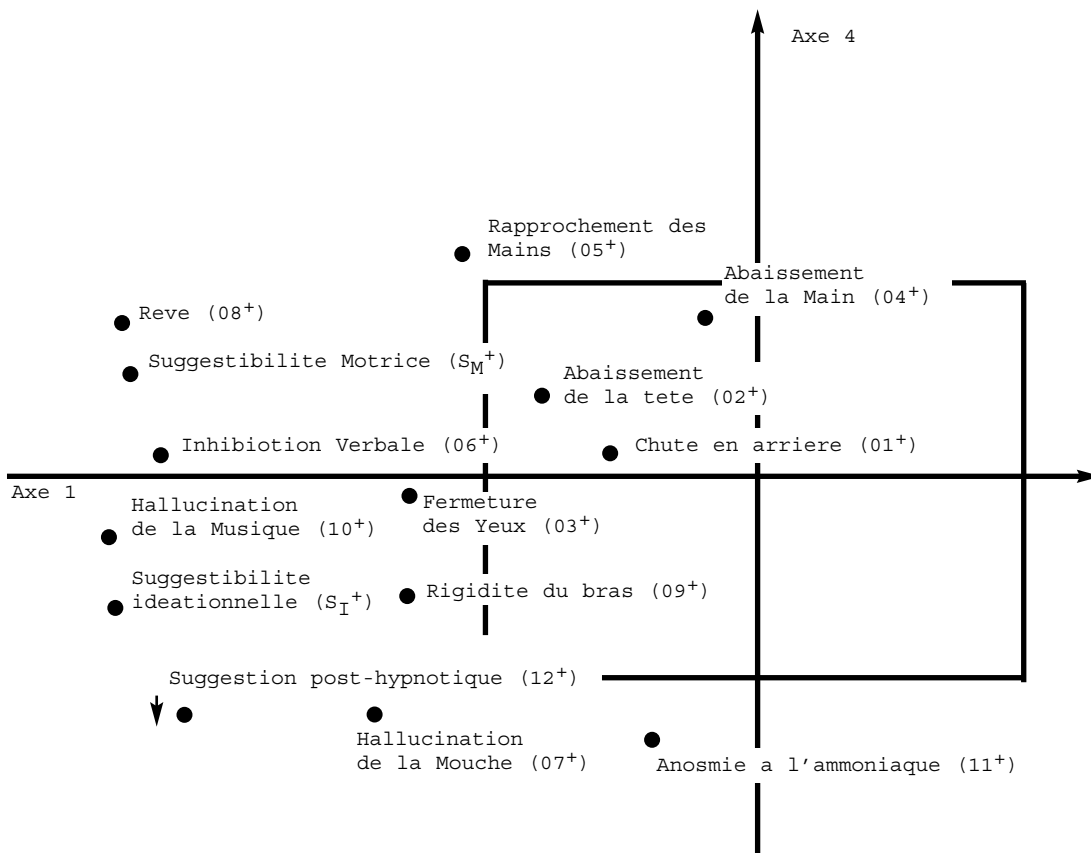


FIGURE 5-06 : PROJECTION DES SCORES (POSITIFS) AUX EXERCICES (VARIABLES SUPPLEMENTAIRES) SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 DU VECU DES SUGGESTIONS.

Comme on peut le constater dans le schéma 5-06, le Facteur 4 oppose les suggestions motrices positives à trois des suggestions idéationnelles : - Anosmie à l'ammoniaque (11), - Hallucination de la mouche (07), - Compulsion post-hypnotique (12). L'opposition entre les deux types d'exercices n'est cependant pas parfaite car on trouve le "Rêve" (08) placé du même côté du Facteur 4 que les suggestions motrices positives d'où l'absence relative d'effet de cette opposition sur les indices synthétiques partiels de suggestibilité : - suggestibilité motrice (C.32), - Suggestibilité idéationnelle (C.33).

Description du Facteur.
.....

Pôle
.....

Les premiers items, ceux qui participent le plus fortement à la constitution du Facteur, concernent le vécu des suggestions sensori-motrices.

Ainsi, l'item le plus fortement lié au facteur concerne le vécu de l'illusion sensori-motrice suggérée lors du rapprochement des mains (05). A ce pôle du facteur, les sujets ont ressenti intensément la force suggérée qui devrait rapprocher leurs mains (E.243, C.P.=42).

Par ailleurs, les sujets expriment à ce pôle du facteur la réussite parfaite aux suggestions motrices positives qui ont été suggérées pendant l'hypnose (E.213, C.P.=27; E.163, C.P.=24).

Ainsi donc, les suggestions réussies à ce pôle du facteur marquent l'effet profond de la suggestion sensori-motrice sur la conscience qu'a le sujet de son propre corps.

Cette tendance apparaît par ailleurs correspondre aux désirs du sujet, puisque dans les cas des suggestions motrices positives on trouve l'affirmation par le sujet de son désir de ressentir les forces suggérées (E.232, C.P.=19; E.182, C.P.=4,13) et que, dans le cas des suggestions motrices négatives, le sujet affirme n'avoir fait qu'un effort léger en vue de contrer les suggestions d'inhibition (E.452, C.P.=16; E.292, C.P.=5).

**TABLEAU 5-42 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS
PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+). POLE (-).**

C.P.	Codif.	Nature des items	C.P.	Codif.	Nature des items.
42	E.243.	- Force ressentie intensément lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-29	E.451.	- Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
27	E.213.	- Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-22	D.261°.	- Echec à l'exercice du "Rapprochement des mains" (05-).
24	E.163.	- Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-21	E.241.	- Aucune force ressentie lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
20	E.402.	- Voit rarement des images semblables à celles du "Rêve" (08) en dehors du sommeil.	-20	D.171°.	- Echec à l'exercice "Abaissement de la main" (04-).
19	E.232.	- Souhaite que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-20	E.231.	- Ne souhaite pas particulièrement que ses mains se rapprochent (05).
17	C.392°.	- Hypnotiseur 2 (femme).	-19	C.391°.	- Hypnotiseur 1 (Homme).
16	E.452.	- Effort léger pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).	-16	E.381.	- N'a pas rêvé lors de l'exercice du "Rêve" (08).
16	E.192.	- Force ressentie légèrement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-16	E.352.	- Faible réalité de la perception lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
14	E.541.	- Ne souhaite pas particulièrement sentir l'odeur lors de l'ex. "Anosmie à l'ammoniaque" (111).	-15	E.602.	- Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).
13	D.262°.	- Réussite à l'exercice "Rapprochement des mains" (05+).	-15	E.583.	- Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
11	E.392.	- Faible réalité des images du "Rêve" (08).	-15	E.333.	- A chassé la mouche pendant l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
09	E.512.	- Faible réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-14	E.511.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
08	E.601.	- Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post hypnotique" (12)).	-13	E.393.	- Forte réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
07	E.303.	- N'a pas pu articuler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).	-13	E.012°.	- Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11+).
07	E.531.	- A parfaitement senti l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).	-12	E.191.	- Aucune force ressentie lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
06	C.483°.	- Pronostic favorable.	-11	D.722°.	- Réussite à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12+).
06	E.351.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'ex. "Hallucination de la mouche" (07).	-11	E.311.	- Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
06	E.011°.	- Echec à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).	-10	D.402°.	- Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
06	E.591.	- Ne souhaite pas particulièrement ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).	-09	C.321°.	- Suggestibilité motrice faible (SM-).
			-09	D.461°.	- Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
			-08	E.291.	- Absence d'effort pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).
			-07	E.411.	- Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Rigidité du bras" (09).
			-06	C.462°.	- Est ou a déjà été en psychothérapie.

Il semble que ce qui apparaît d'essentiel au niveau du pôle (+) du Facteur 4, c'est la recherche par le sujet des effets sensori-moteurs sur la conscience de son corps.

On remarquera par ailleurs que ce type de comportement apparaît surtout avec l'hypnotiseur n°2 (femme), ce qui pourrait indiquer, comme dans le cas du Facteur 3 de comportement⁽¹⁾, un effet du niveau de pression ressenti par les sujets sur leur réaction subjective à la suggestion.

Au niveau idéationnel, on remarquera que, si les images du rêve s'apparentent à la rêverie (E.392, C.P.=11), les sujets insistent sur la spécificité de ces images (E.402, C.P.=20), le rêve hypnotique se présente là comme quelque chose de spécifique même si le sujet n'est à aucun moment suffisamment coupé du réel pour croire à la "réalité" des images qui le constituent. De la même façon, la musique n'est pas vécue sur un mode hallucinatoire mais perçue comme un produit de l'imaginaire.

Il semble donc, de plus, qu'à ce pôle du facteur, un sens aigu du réel et de l'imaginaire subsiste.

Pôle (-)
.....

Au pôle (-) du Facteur 4, on retrouve naturellement un ensemble d'items qui marquent l'absence d'effet de la suggestion sensori-motrice sur la conscience du corps : - les sujets ne ressentent pas les forces motrices suggérées (E.241, C.P.=21; E.191, C.P.=12), - les sujets ne font aucun effort pour tenter de faire les mouvements "inhibés" par la suggestion (E.451, C.P.=29; E.291, C.P.=8).

Parallèlement, à cette dimension négative de la suggestibilité sensori-motrice est réunie sur ce pôle du facteur une série d'items indiquant l'apparition d'effets massifs aux niveaux hallucinatoire et compulsif.

(1):La corrélation entre ces deux facteurs dichotomisés est la suivante : phi=.29.

Au niveau hallucinatoire, on rappellera la présence sur ce pôle de la réussite objective à l'exercice "Anosmie à l'ammoniac" (E.012°) qui semble marquer la capacité du sujet de désinvestir plus ou moins totalement sa sensorialité et d'inhiber ses réactions sensori-motrices à ce type de stimulation.

De plus, toujours au niveau hallucinatoire, on notera la dimension quasi réelle des images du rêve (E.393, C.P.=13), le niveau de réalité moyen et fort de l'hallucination suggérée de la mouche (E.352, C.P.=16; E.353, C.P.=2).

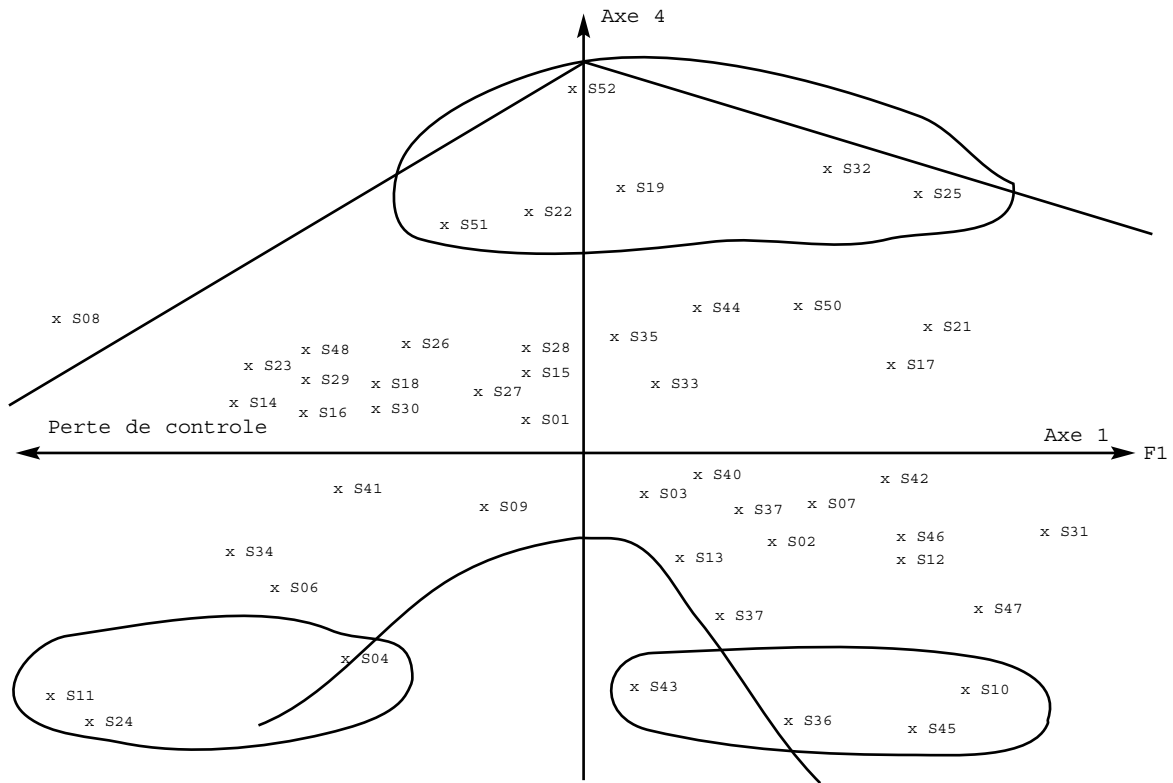
Au niveau compulsif, on trouve sur ce facteur un vécu authentique de compulsions. Ainsi, non seulement les sujets retirent leur chaussure en réponse aux coups de crayon (D.722°, C.P.=11) mais surtout les sujets estiment avoir ressenti une impulsion à faire ce mouvement (E.602, C.P.=15) et, lorsqu'ils ont effectué le mouvement, le considèrent comme totalement involontaire (E.583, C.P.=15).

Le pôle (-) se caractérise d'un point de vue négatif par le manque d'effets sur la conscience du corps des suggestions sensori-motrices, et d'un point de vue positif (lorsque la perte de contrôle a eu lieu) par une perte de contrôle volontaire, par une perte complète du réel qui se traduit par l'apparition d'effets de type hallucinatoire.

Interprétation

L'interprétation du 4ème facteur est difficile à réaliser si l'on ne tient pas compte de ses interactions avec le premier facteur dont on a déjà souligné la forte prédominance.

La représentation des sujets sur le plan factoriel 1x4, que nous représentons dans la figure 5-07, permet de constater qu'au pôle (+) du Facteur 4 se trouvent simultanément des sujets situés aux deux extrêmes du Facteur 1 (Forte perte de contrôle, Pas de perte de contrôle), tandis qu'au pôle (-) du Facteur 4, on trouve plutôt des sujets médians ou encore situés au pôle (-) de ce premier facteur.



**FIGURE 5-07 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4
DU VECU DES SUGGESTIONS.**

Il semblerait donc qu'une caractéristique commune réunisse certains sujets à forte ou à faible perte de contrôle et les oppose à des sujets manifestant une perte de contrôle moyenne ou plutôt faible.

Or, comme nous l'avons vu dans la partie descriptive qui précède, le pôle (+) se caractérise essentiellement par un fort niveau d'investissement de la sensorialité et de l'activité représentative. Cet investissement, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, n'empêche pas automatiquement le sujet de ressentir l'effet des suggestions mais prédétermine leur champ et leurs manifestations.

Au pôle (-) maintenant, notons tout d'abord que la disposition des sujets par rapport au Facteur 1 (aux deux extrêmes) permet de mieux comprendre pourquoi apparaît, au niveau des qualités, un ensemble aussi inhomogène que celui qui a été présenté précédemment : échec aux suggestions motrices (les plus faciles) et réussite aux suggestions idéationnelles et compulsives (les plus difficiles).

Pour tenter de comprendre ce que ces sujets, malgré leur grande diversité, ont en commun, il nous a semble qu'on pouvait partir de la tendance commune à tous ces sujets, quelle que soit leur position par rapport au premier facteur, à réussir l'anosmie à l'ammoniaque (11)⁽¹⁾. Or, la réussite à l'ammoniaque constitue par excellence l'exemple du désinvestissement par la conscience des informations sensorielles, la réussite à cet item suppose donc bien une orientation psychique totalement opposée à celle qui caractérisait l'autre pôle du Facteur 4. De même, il semble que la tendance des sujets situés sur ce pôle, lorsqu'ils perdent le contrôle (F1+), à ressentir des effets hallucinatoires et compulsifs pourrait s'expliquer également par un processus de désinvestissement de la sensorialité et de la représentation (plus généralement donc de la conscience). En effet, un tel désinvestissement ne peut que compromettre la capacité du sujet à constituer le réel. Le réel est alors constitué arbitrairement en fonction des représentations en provenance de l'Autre et des attitudes du sujet envers cet Autre : l'Autre fournit le contenu, l'attitude détermine le niveau de réalité.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi, chez les sujets ne perdant pas le contrôle situé sur ce pôle du Facteur 4 (dont les attitudes à l'Autre sont probablement négatives), la caractéristique majeure est l'absence totale d'effet sur la sensorialité des suggestions. La réussite de ces sujets à l'ammoniaque de ces sujets se présente alors moins comme un effet des suggestions que comme un symptôme du désinvestissement de la sensorialité et plus généralement du Moi en raison de la focalisation excessive sur l'Autre.

(1) : Nous l'avons vérifiée au niveau individuel en nous reportant aux livrets d'analyse.

Ainsi, les sujets situés aux deux pôles du Facteur 4, quelle que soit leur position par rapport au premier facteur (quel que soit leur niveau de perte de contrôle), témoignent d'une altération radicale et opposée dans le fonctionnement de leur conscience. Dans un cas, il y a surinvestissement de la sensorialité et des représentations personnelles, la transe se présente comme narcissique.

Dans l'autre cas, il y a désinvestissement du Moi (sensorialité et représentations) et orientation vers l'Autre. La transe se présente comme objectale, avec évidemment une double détermination possible, selon la relation à l'Autre. Lorsque la relation à l'Autre est acceptée, la transe est caractérisée par l'adoption sans retenue des comportements qui lui sont suggérés, par la perception comme réalité des représentations proposées, avec cependant une limitation au niveau des exercices liée au désinvestissement qui s'est produit au niveau de la conscience du corps. Lorsque la relation à l'Autre est refusée, la conscience du sujet est surtout accaparée par l'absence d'effet des suggestions, suggestions d'autant moins ressenties qu'elles ont une base sensorielle, la réussite à l'ammoniaque étant artefactuelle.

Le Facteur 4 nous semble donc pouvoir s'interpréter comme opposant deux attitudes libidinales : l'une narcissique, la libido étant orientée vers le Moi et tout particulièrement vers la sensorialité (Moi-corps), l'autre objectale, la libido étant orientée vers l'objet que ce soit positivement ou négativement.

La répartition des sujets sur le plan factoriel 1x4 semble montrer que l'attitude objectale est liée à des vécus extrêmes relatifs à la perte de contrôle : les plus forts et les plus faibles, alors que l'attitude narcissique prédétermine plutôt des impressions limitées ou très faibles de perte de contrôle.

L'apparition en bonne place, sur ce facteur, de la variable "Expérimentateur" (C.39) semble montrer par ailleurs que, soit pour des raisons de "pression" (le Facteur 4 corréle avec le Facteur 3 de comportement : $\phi = .29^\circ$) qui avait été interprété en termes de "pression", soit seulement en raison de la personnalité ou encore du sexe (rôle archaïque de l'Homme et de la Femme), des variables externes sont susceptibles d'influer sur le type d'orientation observé. Il n'est donc pas seulement fonction des déterminations propres au sujet.

5.24.- Analyse du plan factoriel 2x3.
.....

Les Facteurs 2 et 3 s'étant avérés très difficilement interprétables individuellement, il nous a paru intéressant, dans la mesure où l'on trouvait fortement saturées sur chacun de ces deux facteurs des variables relatives à la mémorisation et au désir, d'analyser directement le plan factoriel 2x3.

En étudiant la répartition des sujets sur ce plan factoriel, nous nous sommes assez vite rendu compte que le sous-ensemble des premiers sujets (S.1, S.2, S.3, S.4, S.6, S.7) auxquels nous n'avions administré qu'un questionnaire très restreint à propos du vécu des suggestions se détachait très nettement de l'ensemble des autres sujets, à l'extrémité gauche inférieure du plan 2x3. Par ailleurs, conscients des différences d'approfondissement qui s'étaient manifestées entre les deux expérimentateurs (l'expérimentateur 1 approfondissant plus systématiquement les réponses que l'expérimentateur 2), nous avons cherché à voir si les sujets se répartissaient différemment sur le plan selon qu'ils avaient été interviewés par l'un ou l'autre de ces deux expérimentateurs.

Dans la figure 5-08, on trouvera toutes les indications relatives à l'approfondissement de l'interview selon les sujets. Les sujets interviewés à l'aide du questionnaire court sont représentés de la façon suivante : D. Les sujets ayant eu le questionnaire long sont différenciés en deux groupes, le premier groupe symbolisé par un rond correspond à l'expérimentateur 2, le second groupe pris par l'expérimentateur 1 est symbolisé par un triangle. En examinant cette figure, on constate une répartition progressive de ces trois groupes de sujets le long de l'axe 2' : à gauche, les sujets dont le vécu a été le moins approfondi en raison de l'aspect succinct du questionnaire, au centre les sujets dont le vécu des suggestions a été moyennement approfondi (Questionnaire long, Expérimentateur 2), à droite les sujets dont le vécu a été approfondi (Questionnaire long, expérimentateur 1).

L'axe 2' se présente donc comme opposant les sujets selon le niveau d'approfondissement de leur expérience subjective.

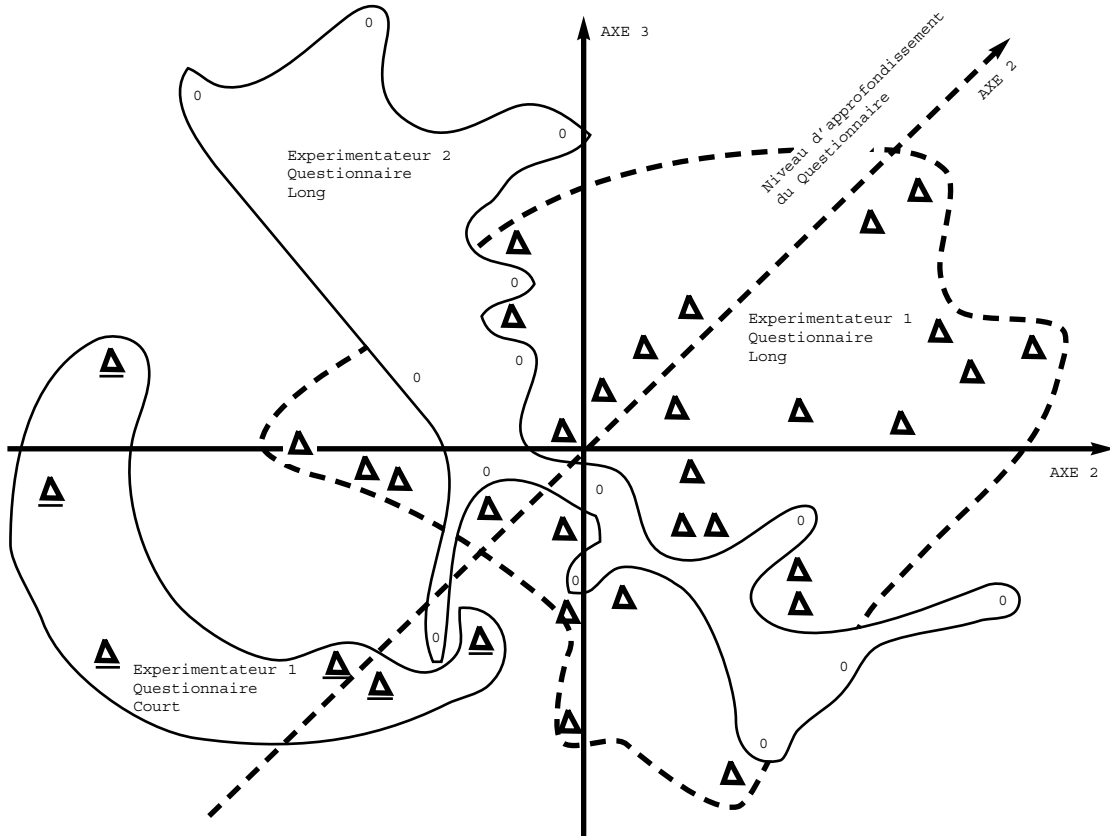


FIGURE 5-08 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 (PLAN DES SUJETS DES CARACTERISTIQUES DE L'ENTRETIEN POST-HYPNOTIQUE (\triangle : EXPERIMENTATEUR 1 - QUESTIONNAIRE COURT, \triangle : EXPERIMENTATEUR 1 - QUESTIONNAIRE LONG, 0 : EXPERIMENTATEUR 2 - QUESTIONNAIRE LONG)).

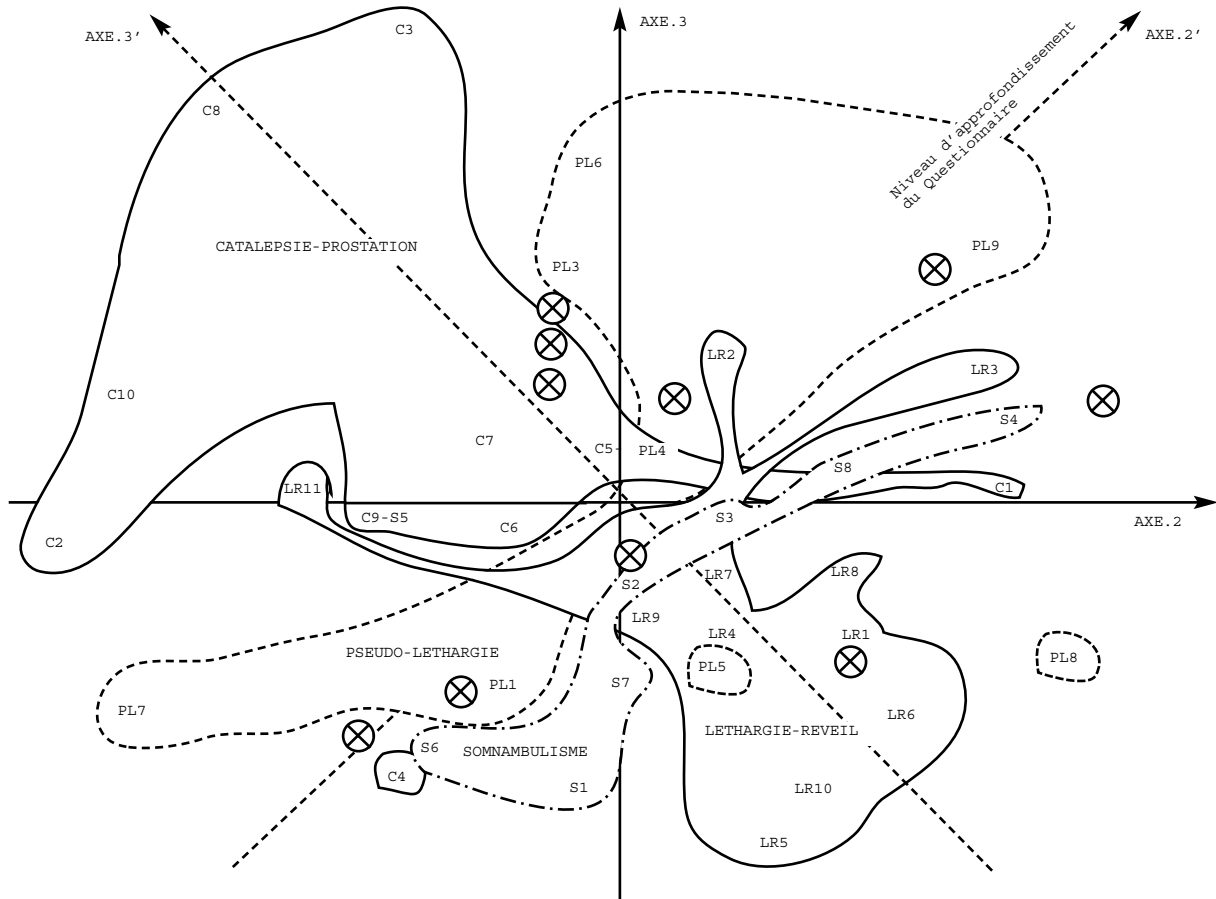
Dans la mesure où ce plan factoriel est, comme nous l'avons déjà indiqué, surtout centré sur les différences de mémorisation, l'apparition d'un axe opposant les sujets selon le niveau d'approfondissement du questionnaire ne doit pas constituer une surprise : plus l'interview est approfondi et plus les défauts de mémorisation sont décelables.

Cela dit, il n'en reste pas moins que les défauts de mémorisation semblent aussi avoir quelque chose à voir avec l'apparition d'un état hypnotique, qu'on les envisage, comme cela est généralement avec le cas, comme signe d'une hypnose profonde, ou qu'on les envisage, comme nous l'avons plusieurs fois suggéré, comme le signe de résistances se manifestant au sein d'un état hypnotique. Dans cette optique, il nous a paru intéressant de rechercher à quel type de transe correspondaient les sujets répartis sur le plan factoriel 2x3. Pour faire cela, nous nous sommes reporté aux analyses du comportement et avons recherché pour chaque sujet sa place sur les facteurs correspondant aux différents types de transe : - Somnambulisme (Cptt F.1+), - Léthargie-Réveil (Cptt F.2+), - Catalepsie prostration (Cptt F.2-), - Pseudo-Léthargie (Cptt F.4-). Nous avons alors indiqué sur le plan factoriel, à l'aide des initiales de chacun des types, l'appartenance du sujet à l'un ou l'autre de ces types. De plus, nous avons à chaque fois indiqué le rang occupé par le sujet au sein du type (cf. Fig. 5-09).

On constate alors que les quatre types de trances sont ordonnées le long de la diagonale 3' dans l'ordre suivant : - Catalepsie, - Pseudo-Léthargie, - Somnambulisme, - Léthargie-Réveil.

L'axe 3' semble donc lié à l'opposition entre les deux types de trances de type défensif.

Ainsi, l'analyse, au niveau des sujets, du plan factoriel 2x3 semble montrer que ces facteurs pourraient bien être dus à l'interaction de deux variables : 1- Approfondissement du questionnaire, 2- Type de transe.



**FIGURE 5-09 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3
DES SUJETS, DE LEURS RANGS SUR LES FACTEURS 1, 2 ET 4
DE COMPORTEMENTS (TYPES D'HYPNOSE).**

Reste à examiner maintenant sur le plan factoriel 2x3, au niveau des qualités, la valeur explicative des deux dimensions proposées précédemment pour rendre compte de ce plan. Dans la figure 5-10, nous présentons les items les plus fortement saturés sur l'un ou/et l'autre de ces facteurs en les regroupant par thèmes.

De l'examen de ce plan, il ressort très nettement le rôle primordial des différences mnésiques dans la constitution de ce plan : - nombre important de variables mnésiques représentées sur le plan, - double détermination de ces variables par les facteurs 2 et 3.

Globalement, la fréquence des troubles mnésiques semble, en grande partie, dépendre du niveau d'approfondissement du questionnaire, ce qui est on ne peut plus logique. Par ailleurs, le type de troubles mnésiques semble déterminer par le type de transe. On remarque tout particulièrement la relation entre Catalepsie-Prostration et Amnésies totales et, à un moindre niveau, entre Léthargie-Réveil et Amnésies fragmentaires. De même, des différences apparaissent relatives aux exercices qui sont l'objet de troubles mnésiques : l'oubli de la fin de l'induction est caractéristique du groupe Cataleptique, tandis que l'oubli du rêve serait plus caractéristique du groupe Léthargie-Réveil.

Quant aux autres qualités qui sont présentées sur cette figure, elles paraissent surtout liées aux différents types de comportement hypnotique des sujets.

Ainsi, du côté des sujets "cataleptiques", on trouve une neutralité (qui se situe à la limite du refus) par rapport aux mouvements suggérés, alors que l'on trouve chez les sujets de type "Léthargie-Réveil" des attitudes positives par rapport à ces mêmes mouvements. Apparemment donc, l'attitude des sujets par rapport à la suggestion demeure inchangée pendant l'hypnose; les sujets "Léthargiques" à l'origine très suggestibles au niveau moteur souhaitent l'apparition des mouvements alors que les sujets "Cataleptiques", au départ très résistants, disent n'avoir pas eu envie pendant l'hypnose d'accomplir les mouvements.

En ce qui concerne les attitudes par rapport aux suggestions idéationnelles, il y a inversion : le groupe "Léthargie-Réveil" manifeste un net refus des effets suggérés tandis que les sujets "Cataleptiques" souhaitent voir se réaliser ces effets.

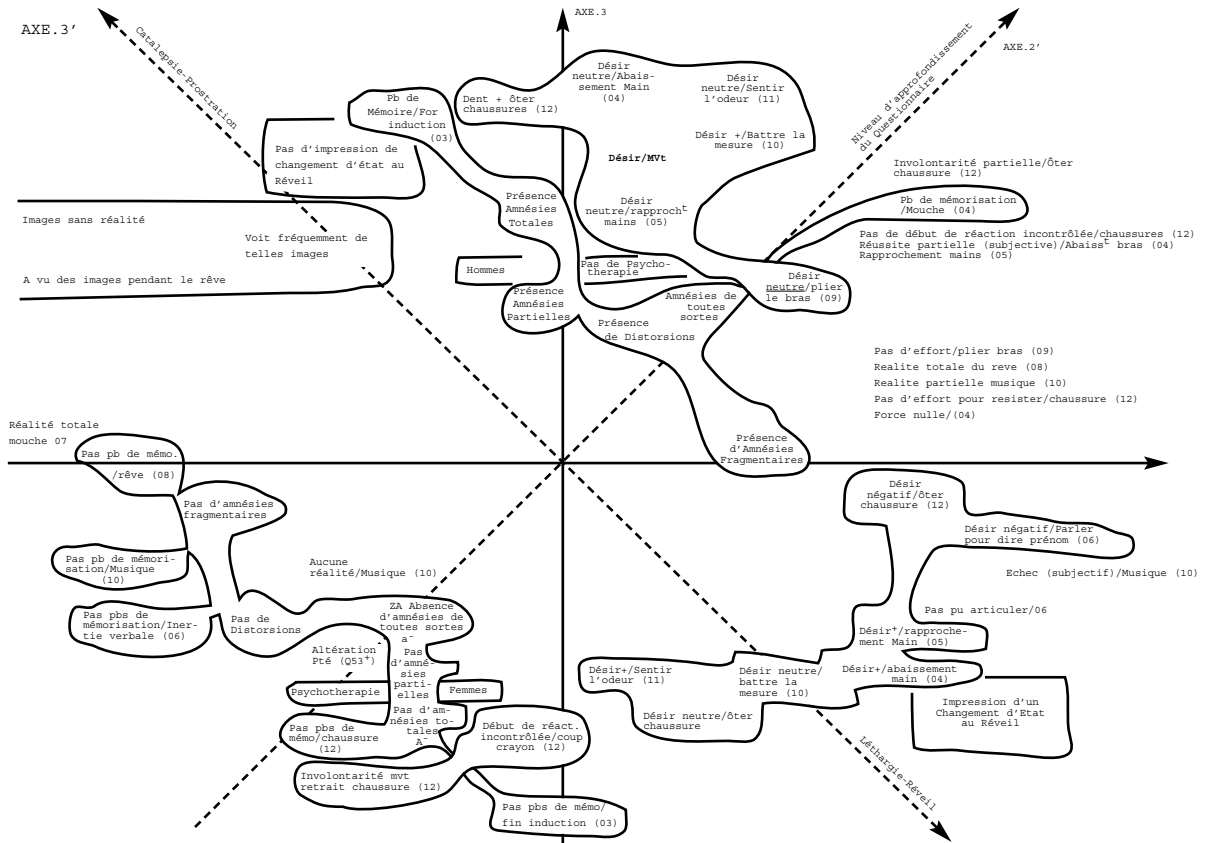


FIGURE 5-10 : PROJECTION DES ITEMS SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 DU VÉCU DES SUGGESTIONS.

**TABLEAU 5-43 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS
PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+). POLE (-).**

C.P.	Codif.	Nature des items	C.P.	Codif.	Nature des items
18	E.491.-	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-40	E.382.-	A vu des images de type "rêve" pendant l'exercice du "Rêve" (08) mais ne considère pas qu'il s'agit d'un rêve.
16	E.283.-	Ne veut pas dire son prénom lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).	-35	E.311.-	Pas de problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
15	E.191.-	Aucune force ressentie lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-35	E.391.-	Absence de "réalité" des images du rêve ("Rêve" (08)).
14	E.611.-	Pas d'effort pour ne pas faire le mouvement lors de l'ex. "Compulsion post-hypnotique" (12).	-32	E.353.-	Forte "réalité" de la perception dans l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
14	C.032.-	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au réveil.	-24	E.411.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Rigidité du bras" (09).
14	E.303.-	Pas pu articuler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).	-23	E.361.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice du "Rêve" (08).
13	E.312.-	Problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).	-22	E.251.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Inhibition verbale" (06).
12	E.232.-	Souhaite que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-19	E.471.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice Hallucination de la musique" (10).
11	E.532.-	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).	-17	E.172.-	Mouvement partiellement involontaire pour l'exercice "Abaissement de la main" (04).
11	E.593.-	Ne veut pas ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).	-15	C.221°.-	Absence d'amnésies fragmentaires (Ao).
10	E.163.-	Mouvement réalisé pleinement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-12	D.401°.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
09	E.393.-	Forte réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).	-10	C.492°.-	Mouvements automatiques (Qs1+).
09	C.483°.-	Pronostic favorable.	-10	D.172°.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la main" (04+).
08	E.512.-	Faible réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-10	D.071°.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
08	E.212.-	Mouvement partiellement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-10	C.211°.-	Absence de distorsions (D).
08	E.601.-	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).	-10	C.431°.-	Sujets célibataires.
07	E.451.-	Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).	-09	D.542°.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
07	E.182.-	Souhaite que son bras s'abaisse lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-08	E.403.-	Voit fréquemment des images semblables à celles du "Rêve" (08) hors du sommeil.
			-08	E.222.-	Mouvement partiellement involontaire lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
			-08	E.573.-	Mouvement pleinement réalisé lors de la "Compulsion post-hypnotique" (12).
			-08	E.331.-	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
			-07	E.392.-	Faible "réalité" des images du "Rêve" (08).
			-07	D.341°.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
			-07	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (Qs2-).
			-07	E.511.-	Absence ou non "réalité" de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
			-06	C.031.-	Pas d'impression d'un changement d'état ressenti par le sujet lors du réveil.

**TABLEAU 5-44 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR
RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+) PÔle (-)**

C.P.	Codif.	Nature des items	C.P.	Codif.	Nature des items
30	E.181.-	Ne souhaite pas particulièrement que son bras s'abaisse (04).	-31	E.121.-	Pas de problèmes de mémoire pour l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
26	E.541.-	Ne souhaite pas particulièrement sentir l'odeur d'ammoniaque (111).	-18	E.583.-	Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
24	E.122.-	Problèmes de mémorisation lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).	-15	C.241°.-	Absence d'amnésies totales (A).
22	E.291.-	Absence d'effort pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).	-14	E.551.-	Pas de problèmes de mémorisation pour la "Compulsion post-hypnotique" (12).
21	E.592.-	Souhaite ôter sa chaussure lors de l'administration de la suggestion post-hypnotique (12).	-14	E.311.-	Pas de problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
20	E.502.-	Souhaite battre la mesure lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-13	E.602.-	Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).
18	C.031.-	Pas d'impression de changement d'état lors du réveil.	-12	E.591.-	Ne souhaite pas particulièrement ôter sa chaussure (lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12)).
18	E.492.-	A chanté intérieurement lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).	-10	C.412°.-	Sujets féminins.
16	E.532.-	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'anosmie suggérée (111).	-10	C.032.-	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au réveil.
12	E.312.-	Problèmes de mémorisation lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).	-10	E.501.-	Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure lors de l'ex. "Hallucination de la musique" (10)
11	C.242°.-	Présences d'amnésies totales (A).	-10	E.182.-	Souhaite que son bras s'abaisse lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
11	E.231.-	Ne souhaite pas particulièrement que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-09	C.462°.-	Est ou a déjà été en psychothérapie.
11	E.403.-	Voit fréquemment des images semblables à celles du "Rêve", en dehors du sommeil.	-09	C.231°.-	Absence d'amnésies partielles (a).
09	E.601.-	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon de la "Compulsion post-hypnotique" (12).	-09	E.542.-	Souhaite sentir l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
09	E.193.-	Force ressentie intensément lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-08	C.512°.-	Altération de la personnalité (Qs3+).
09	E.391.-	Absence de réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).	-08	E.392.-	Faible réalité des images du "Rêve" (08).
08	E.212.-	Mouvement partiellement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).	-07	E.292.-	Effort léger pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
08	E.163.-	Mouvement réalisé totalement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).	-07	E.232.-	Souhaite que ses mains se rapprochent lors du "Rapprochement des mains" (05).
08	C.461°.-	Jamais été en psychothérapie.	-07	C.251°.-	Aucun trouble de la mémorisation.
07	E.452.-	Effort léger pour tenter de plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).	-06	C.041.-	Pas de désir de se rendormir au réveil.
07	C.411°.-	Sujets masculins.	-06	E.011°.-	Echec à l'exercice "'Anosmie à l'ammoniaque" (111).
06	E.382.-	A vu des images pendant l'exercice du "Rêve" (08) mais ne considère pas qu'il s'agit d'un rêve.	-06	E.251.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Inhibition verbale" (06).
06	C.511°.-	Pas d'altération de la personnalité(Qs3-).	-06	E.331.-	Mouvement suggéré non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
			-06	C.211°.-	Pas de distorsions (D).

Apparemment, ces deux groupes de sujets résistants se différencient au niveau de ce à quoi ils s'opposent pendant l'hypnose : - refus de la perte de contrôle idéationnel chez les sujets "Pseudo-Léthargiques", refus de la perte de contrôle moteur chez les sujets "Cataleptiques".

Par ailleurs, parmi les données subjectives qui, par leur position, semblent le mieux correspondre à nos deux groupes extrêmes, on remarquera que le groupe Cataleptique se caractérise surtout par le jugement négatif porté sur son imagerie pendant le rêve hypnotique et par l'affirmation simultanée de ces capacités d'imageries à l'état de veille. Ce groupe, malgré ses problèmes de mémorisation affirme généralement ne pas avoir ressenti de changement de son état de conscience lors du réveil. Le groupe "Léthargie-Réveil" malgré son impression d'être éveillé affirme l'impression d'un changement d'état au réveil témoignant par là d'une perception après coup de la léthargie.

5.25.- Conclusions.
.....

En dépit d'un certain déséquilibre dû à la présence d'un trop grand nombre de non réponses (dû surtout aux 6 premiers sujets dont le questionnaire était moins approfondi que celui des 42 autres sujets), plusieurs constatations peuvent être faites en partant de cette analyse factorielle.

Tout d'abord, on remarque que les comportements de suggestion sont pratiquement toujours liés à l'apparition d'un vécu authentique de suggestion (les variables synthétiques de suggestibilité comportementale sont fortement saturées sur le premier facteur). Par ailleurs, on remarque que la qualité même des illusions suggérées ne se présente pas comme l'élément-clé de cette suggestibilité; ce qui caractérise au niveau subjectif la suggestion, c'est l'impression de perte de contrôle qui accompagne la réponse motrice du sujet. La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur une modification radicale des structures de décision, modification qui est généralement reconnue comme signe d'une modification de l'état de conscience.

Le second enseignement qui ressort de cette analyse concerne l'opposition entre certains exercices de suggestibilité. En effet, le Facteur 4 oppose les exercices moteurs et le rêve aux exercices hallucinatoires et compulsifs. L'analyse des différents items situés aux deux pôles de ce facteur semble montrer qu'il témoigne d'une opposition entre sujets qui est fonction de leurs types d'investissements libidinaux pendant l'hypnose : investissements narcissiques d'une part, investissements objectaux d'autre part. L'investissement narcissique s'accompagne d'un très fort vécu des exercices idéo-moteurs et représentatifs ("rêve"), tandis que l'investissement objectal s'accompagne d'un désinvestissement de la conscience du corps (d'où, en général, une certaine absence de vécu des suggestions motrices et une certaine propension à réussir l'anosmie). Cette tendance à l'investissement libidinale objectale, lorsqu'elle s'accompagne d'une relation positive à l'Autre, débouche sur une tendance au comportement compulsif.

Les derniers enseignements de cette analyse concernent les problèmes de mémorisation et d'attitude. En effet, l'analyse du plan factoriel 2x3 nous a permis de constater que les différences de mémorisation semblaient dépendre d'une part de l'approfondissement du questionnaire et d'autre part du type de sujets.

L'analyse de ce même plan factoriel nous a permis de constater qu'au niveau des attitudes, les sujets cataleptiques s'opposaient à la norme générale, norme à laquelle adhéraient les sujets du type "Léthargie-Réveil". Les sujets de type cataleptique affirmant une neutralité par rapport aux exercices moteurs qui sont souhaités par les autres sujets et affirmant une attitude positive par rapport aux mouvements relatifs aux hallucinations et aux compulsions alors que les autres sujets estiment avoir eu une attitude neutre ou négative.

